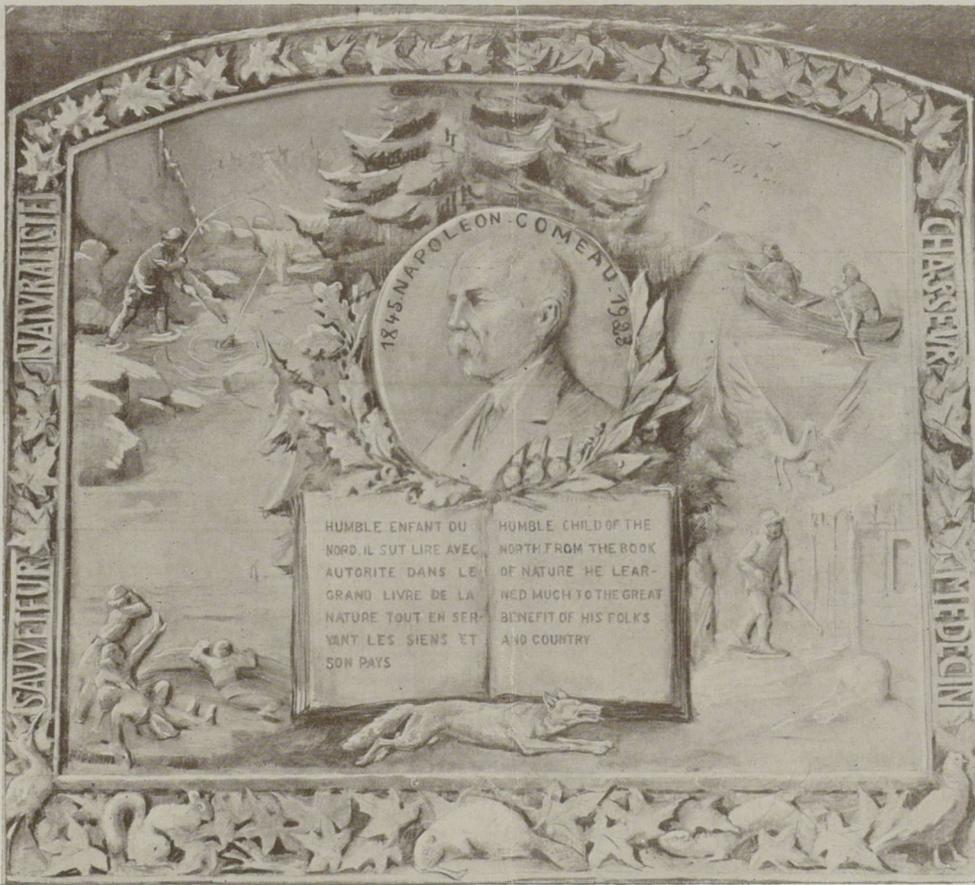


LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

Pour honorer un héros du terroir



Plaque commémorative à
NAPOLEON-ALEXANDRE COMEAU
qui sera érigée, avec les hommages d'une souscription publique,
à Godbout, sur la côte nord, Saguenay.

Arts, Sciences et Lettres

QUEBEC

FEVRIER 1926, Vol. VI, No 9

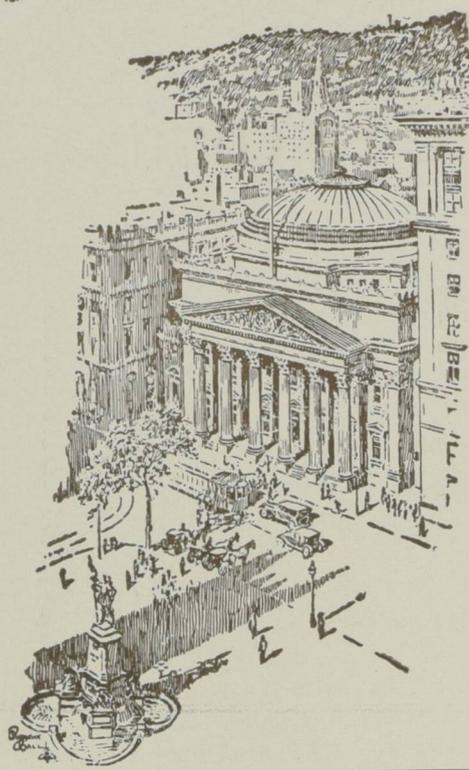
25 SOUS L'EXEMPLAIRE

La **BANQUE** de **MONTREAL**

ÉTABLIE DEPUIS PLUS DE CENT ANS

DÉPARTEMENT D'ÉPARGNE

La **BANQUE** de **MONTREAL** a un département d'épargne dans chacune de ses succursales en Canada. Les clients y reçoivent l'intérêt sur tous leurs dépôts et aux taux les plus élevés. Des dépôts de \$1.00 en montant sont acceptés.



La Caisse d'Économie

de NOTRE-DAME de QUÉBEC

Fondée en 1848.

La seule banque d'épargne à Québec
et à Lévis

Tous devraient avoir un compte d'épargne à la Caisse d'Économie.

L'on ne saurait trop recommander l'importance de l'épargne régulière, qui seule conduit à l'indépendance financière.

Impossible de trouver un meilleur endroit pour vos économies.

*Douze bureaux à Québec et à Lévis,
où le meilleur accueil vous est réservé.*

DES RENTES

pour

TOUS

Vous n'êtes pas rentier ? C'est votre faute !
Avec le système perfectionné des
" **Prévoyants du Canada** "

les rentes sont mises à la portée de tous.
Pour un sou seulement
économisé chaque jour,
vous obtenez une de nos belles rentes.
Maintenant que sont là,

" **Les Prévoyants du Canada** "

vous n'aurez que vous à accuser, si plus
tard vous regrettez de ne pas être rentier.

NOUS SOMMES

la plus puissante compagnie de rentes
viagères en Canada et l'une des plus fortes
du monde entier.

Les PRÉVOYANTS du CANADA

126, rue St-Pierre—QUÉBEC— Tél. 2-3674

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS, SCIENCES ET LETTRES DE QUÉBEC

VOL. VI

QUÉBEC, FEVRIER 1926

No 9

Édité par : **LE TERROIR, Enreg.**

Directeur-président : Georges MORISSET,
Secrétaire de la rédaction : Damase POTVIN,
Administrateur : Eudore CARON.

Bureau d'affaires : 130 St-Vallier Téléphone 2-1229
QUÉBEC.

Abonnement, 1 an : Canada, \$3.00, Etranger, \$4.00

Monseigneur Paul-Eugène Roy

La grande famille de l'archidiocèse de Québec, la province de Québec, le Canada, l'Église catholique romaine subissent, par la disparition de Monseigneur Paul-Eugène Roy, décédé le samedi, 20 février 1926, une rude épreuve. Quoique désarmée peu à peu par la maladie depuis cinq ans, cette grande personnalité dominait encore par la vigoureuse impulsion aux œuvres qu'il avait entreprises ou soutenues et qui, sans doute, en bénéficieront bien longtemps.

Les contemporains ne sauraient méconnaître la supériorité intellectuelle et morale de ce prélat éminemment distingué dont la forte culture et l'énergique caractère rappelaient, s'ils ne la surpassaient pas, la hardiesse des chevaliers sans peur de l'époque des croisades. L'histoire ou la postérité, chez les siens tout au moins, lui rendra l'hommage d'avoir été assurément un preux noble et magnifique et un zélateur admirable et fécond au vingtième siècle !

Il ne nous appartient pas, nous qui sommes des profanes parmi les profanes, de faire une appréciation de la carrière apostolique du défunt. Nous nous placerons alors à un point de vue différent pour dire tout simplement qu'il fut un des grands chefs de la race canadienne-française.

Afin de parfaire notre tribut de condoléances nous ne saurions mieux dire qu'en extrayant des hommages officiels ce qui suit :

“ Mgr Roy disparaît dans toute la maturité de son talent et dans le plein épanouissement de sa carrière sacerdotale remplie de dévouement, d'œuvres charitables, d'amour de son pays. A une vie sainte et laborieuse qu'il a consacrée au bien de ceux dont il était le pasteur, il a vu venir la fin avec la sérénité et la résignation qu'illumine et adoucit la certitude d'une vie meilleure.” — (L'honorable M. Tascheau, premier-ministre, à l'Assemblée législative.)

“ Combien est grand le deuil causé par la mort de Monseigneur Roy ! Si le chagrin peut être plus vif chez ceux qui ont eu l'avantage de le connaître personnellement, la perte n'est pas moins ressentie des rives de l'Ottawa à la côte du Labrador et même chez les esprits les plus éclairés de l'Atlantique au Pacifique.” — (M. Sauvé, chef de l'Opposition à l'Assemblée législative.)

Toute la nation s'émeut et s'associe au deuil qui affecte la famille sociale et la famille spirituelle de l'éminent prélat qui a couronné son œuvre au sommet d'un calvaire.

Georges MORISSET.

A la gloire d'un héros du terroir

La Société Provencher d'Histoire Naturelle prenait l'initiative, il y a quelque temps déjà, d'honorer la mémoire de Napoléon Comeau, (1845-1923), ce saguenayen dont la vie si féconde en gestes héroïques dépasse même le charme de la légende. A cette fin elle confiait à M. Jean Bailleul, directeur de l'École des Beaux Arts à Québec, le soin d'exécuter, d'après un dessin allégorique, composition du Dr A. Déry, une plaque de bronze destinée à perpétuer le souvenir, au foyer de ses activités, à Godbout, Saguenay, de ce véritable héros du terroir qui s'illustra surtout comme naturaliste, chasseur, sauveteur et médecin.

Ce sont ces quatre caractères dominants, nettement et constamment en relief au cours de sa vie, que le dessinateur et l'artiste ont reconstitué en se faisant l'écho permanent des hommages d'un peuple reconnaissant à cet “HUMBLE ENFANT DU NORD QUI SUT LIRE AVEC AUTORITÉ DANS LE GRAND LIVRE DE LA NATURE TOUT EN SERVANT LES SIENS ET SON PAYS.”

C'est à l'honorable M. Adélar Turgeon, M.C.L., président de la commission des Monuments historiques, que fut confiée la présidence et la direction de ce mouvement de gratitude à l'égard de Napoléon Comeau. A tous égards, le choix fut exceptionnellement heureux et bientôt, grâce au prestige d'une telle présidence, cet “humble enfant du nord” entrera dans l'immortalité.

“ Peu de personne, dit le biographe, connaissent la merveilleuse histoire de Comeau... Né dans un poste éloigné de la Baie d'Hudson, il fréquente pendant un hiver la petite école aux Trois-Rivières et, encore adolescent, se fixe sur la côte nord du St-Laurent, à la rivière Godbout où, pendant plus de soixante ans, coureur des bois, pêcheur et chasseur, il se mit avec passion à l'étude du grand livre de la nature. Quand il mourut, dans l'automne de 1925, il était considéré comme l'un des naturalistes les plus en vue au Canada et aux États-Unis.”

Nous apportons avec bonheur l'hommage de notre admiration, et le modeste tribut de notre coopération à ce mouvement. De toutes parts surgissent à l'appel irrésistible les souscriptions, et les plus modestes ne sont pas les moins bien accueillies. L'empressement que l'on y met consacre en quelque sorte la sublimité des vertus de l'héroïsme.

Georges MORISSET

D'UN MOIS À L'AUTRE

Des gens qui se mêlent de leurs affaires, du moins en temps de lutte municipale, ce sont les Québécois. A chaque frasque du Conseil municipal, durant l'année, l'on entend généralement partout. " Ah ! si les élections municipales peuvent venir, quel coup de balai l'on va donner dans le tas ! "

Les élections municipales arrivent et, au lieu d'un coup de balai, l'on donne un coup d'épaule à tous ceux qui faisaient partie du tas.

Les Québécois sont franchement de bonnes âmes et l'on dirait qu'ils ont formé, ensemble, la " Société Protectrice des Echevins "

Heureusement, si nous rapportons ces choses comme étant du présent, cela semble, cette année, appartenir au passé. On se réveille et l'on semble vouloir du changement.

L'on pouvait avoir, naguère, de fortes raisons de penser que l'une des plus grandes manifestations de la sagesse humaine et... québécoise était de laisser les gens tranquilles, de leur f... la paix, même malgré les meilleurs motifs d'agir dans le sens contraire.

Pourtant, il semble qu'il n'y ait eu qu'à l'endroit des choses municipales que règnât ce " j'm'en fichisme ". Dans tous les autres domaines, les divers groupes de la population n'ont jamais cessé de se surveiller jalousement les uns les autres, pour tous les motifs, depuis la nouvelle robe et le dernier chapeau, du côté féminin, jusqu'aux opinions religieuses ou politiques, du côté masculin.

Il fut un temps où à Québec, l'on ratiocinait et l'on se querellait surtout sur la guerre. Que de familles divisées et désorganisées, par la faute de la guerre ! On ne s'accordait pas du tout sur l'issue du grand conflit. Peu importait alors que la ville frisât la banqueroute.

Après, l'on ne s'accordait pas plus sur les solutions internationales diplomatiques. L'on entendait constamment. " Moi, à la place de Poincaré... à la place de Briand... à la place de Lloyd Georges !... je ferais... etc. "

Et l'ancien conseil municipal passait...

Voici quelque chose qui tient de l'histoire très ancienne et qui touche également à l'histoire très actuelle. Il s'agit tout simplement du carême dans lequel nous allons entrer.

Connait-on ce fait assez piquant que les païens d'une certaine époque avaient un carême ? Vous ne le saviez pas ? ...

Eh bien ! c'est l'empereur Julien lui-même, un personnage passablement tombé en désuétude aujourd'hui, qui

va avoir l'honneur de vous l'apprendre si, naturellement, vous vous donnez la peine de relire son discours sur la " Mère des dieux ", — que vous trouverez dans n'importe quelle bibliothèque. — Vous y verrez qu'il y avait bel et bien un carême chez les anciens païens. Seulement, il y a une petite différence entre ce carême païen et le nôtre. en ce sens que l'ancien consistait à s'abstenir rigoureusement de légumes et de poissons et de s'en tenir aux viandes seulement.

L'on peut voir la petite différence.

Vrai, sans parti-pris, cette prescription païenne était ridicule. Et ce n'est pas moi qui le dis ; c'est encore l'empereur Julien, qui était pourtant un païen de la plus belle eau. En effet, dans son discours sur la " Mère des dieux ", — lequel, je le répète, on trouvera dans n'importe quelle bibliothèque et dans toutes les librairies, — ce Julien, auteur du calendrier qui porte son nom, dit : " Au premier abord, il semble ridicule que la loi sainte permette l'usage des viandes et interdise les légumes "

Vous voyez, ce païen trouve ça ridicule. Donc, il faut conclure que le nôtre, notre carême, pendant lequel on prescrit exactement le contraire, est loin de l'être.

Mais il y avait bien d'autres choses ridicules dans ce carême des païens. Ainsi, certains jours, on permettait de manger des légumes à tiges tandis que l'on défendait de manger des légumes à racines. C'est-à-dire que ces païens — à pouvaient manger des tomates jusqu'à en avoir des indigestions, certains jours, mais qu'ils étaient passibles de la bastonnade s'ils avaient seulement mangé la moitié d'un radis ou une bouchée de patate, ces jours-là.

Les encans vont bientôt commencer. C'est un des grands plaisirs de l'époque actuelle de l'année. On prend son plaisir où on le trouve et il faut bien se mettre dans la tête que la période de l'année que nous commençons est la plus véritablement ennuyeuse, étant la plus dépourvue de plaisirs et d'amusements. Alors, chacun essaie, en autant que faire se peut, de remplacer les grandes joies absentes par des petits plaisirs anodins.

Finies, en effet, les soirées frénétiques du carnaval, les belles journées de l'hiver ; et pourtant l'on n'est pas encore arrivé aux langoureux jours d'été. L'époque ou nous entrons se distingue à un signe : l'ennui général.

Voyant cela des humains croient n'avoir rien de mieux à faire que de se payer une honnête grippe, assez modérée pour ne pas mettre leurs jours en danger. Les tisanes, les grogs, les sirops se donnent rendez-vous dans leur chambre.

Mais le plaisir le plus généralement goûté, pour ceux qui peuvent sortir, c'est la vente aux enchères ; ce sont les encans de ceux qui déménagent.

Les encans sont un des plaisirs de notre siècle. Il y a eu, depuis quelques années, un revirement bien ironique au chapitre des enchères publiques. Autrefois, une vente à l'enchère était toujours une scène plus au moins navrante, au milieu d'une famille en larmes ; aujourd'hui, c'est devenu un des grands plaisirs des villes. Cela se fait au milieu de la joie de centaines de badauds qui se plaisent à gaspiller leur argent pour acheter à des prix fous des objets qu'ils croient de la plus haute valeur et qui ont été achetés, voilà des années, aux magasins de 5-10-15.

* **

Grâce au dernier recensement, — qui est déjà assez vieux, — il paraît que dans peut-être un an ou deux, nous connaîtrons à peu près quelle est la " population approximative " du Canada. Il sera, alors, publié un chiffre, un seul, et ce chiffre sera le résultat du travail d'une foule d'employés qui, pendant plusieurs années, penchés sur de drôles de machines qui servent à compter automatiquement, ont classé, enregistré obstinément, éperdument.

Les chiffres seront-ils exacts, en somme ? Ah ! vrai, on en demande trop. Ils seront exacts dans la mesure où peut être exact un travail fait par une cervelle humaine aidée d'une machine rudimentaire. La page que vous livre votre dactylo est-elle sans accrocs, même si votre dactylo est bonne et consciencieuse ? Les statistiques sont exactes dans cette mesure.

Gardons-nous toujours d'attribuer une sainte valeur à tel ou tel document produit sous une étiquette solennelle.

La statistique, somme toute, n'est qu'un moyen parmi maints et maints autres pour parvenir à connaître la vérité. Elle ne démontre pas toute seule la vérité.

Ainsi, l'autre jour, une dépêche annonçait que dans une province voisine, les condamnations pour meurtres, violences et vols avaient diminué. Sur quoi, chacun, sans doute, de se féliciter dans la province en question. Le progrès, la morale, les bonnes lois sont en marche !

Est-ce bien l'exacte vérité ?

A-t-on songé que les voleurs, aujourd'hui, ayant perfectionné considérablement leurs méthodes et leur façon de procéder, se laissent moins surprendre et, par conséquent, assassinent moins, grâce à cette habileté professionnelle ?

Mais on aura beau dire et beau faire, l'une des conditions du bonheur en ce monde, c'est de toujours autant que possible ne pas prendre les choses au sérieux, même les chiffres dont la classique éloquence sait pourtant toujours en " boucher un coin ".

* **

La session provinciale bat son plein.

Devant son bloc de marbre, le sculpteur de la fable se demandait. " Sera-t-il dieu, table ou cuvette ? " On se pose un peu la même question au seuil d'une session provinciale. Que sera-t-elle ?

Le discours du trône nous a fait entrevoir quelques mesures d'intérêt public, mais juste assez pour nous faire pressentir que cette période parlementaire ne sera pas de très longue durée. La session, en somme, n'aura que la

vie moyenne de deux mois. On y fabriquera, il est vrai, de nombreuses lois privées : amendement de chartres de villes, cités et villages, incorporation de compagnies, admission d'étudiants à la pratique de telle profession, changement de noms, ratification de titres, annulation de testaments, etc. Mais l'on étudiera de gros projets de lois qui fourniront matière à des discussions intéressantes à la Chambre des députés, comme cette question de l'exportation de notre énergie électrique.

A l'heure où paraîtront ces lignes, le travail de cette troisième session du seizième Parlement de Québec tirera à sa fin. Puisse-t-il être exclusivement au profit du bien-être et de la prospérité de toutes les classes de notre société canadienne-française.

* **

" Québec ville bâtie comme les gros villages d'Italie, les rues point pavées, presque environnée d'eau... Les hommes polis et affables, aiment beaucoup leurs femmes. Il est peu d'exemples de voir de divorce public... Les femmes y sont vives, avec de l'esprit et de l'éducation naturellement, aiment d'être louées et d'être bien habillées ; elles imitent assez la façon des Provençales, beaucoup de casaquins et toujours une cape par-dessus. L'hiver, de camelot, l'été de taffetas, des souliers brodés. C'est la plus grande dépense des femmes ; elles ont soin, pour faire voir leurs souliers et leurs bas, d'avoir des jupes qui ne vont qu'à mi-jambe."

Vous pensez peut-être que ceci a été écrit pas plus tard que l'année dernière par un voyageur européen qui donne ses impressions d'une visite à Québec et qui, au chapitre des modes, emploie des mots que nous ne sommes pas toujours obligés de comprendre... Vous pensez ça, hein ? Eh ! bien, vous vous trompez. Ce qui précède, ces détails de toilettes, ces souvenirs de fines chevilles et de mollets a été écrit, voilà à peu près cent vingt-cinq ans, par M. Charles de Plantavit de Morgon, comte de la Pause, chevalier de Saint-Louis, maréchal de camp des armées du roi, qui fut témoin de la capitulation de Fort William, et dont le " Journal de Campagne " écrit tous les soirs, au bivouac, dans le camp de Montcalm, a été découvert, il y a quelques années, par un chercheur français, M. Hubert Vitalis.

En passant, c'est la relation de ce journal qui a détruit la calomnie répandue par le romancier américain Fénémore Cooper, dans le " Dernier des Mohicans ", qui accusait Montcalm d'avoir attiré les Anglais dans un guet-apens où les indiens les massacrèrent.

Mais revenons à ce que dit le sieur de Plantavit des femmes de Québec ; c'est le cas de nous écrier : Nil novo sub sole ! L'on pensait bien que cette mode des jupes courtes avait été lancée, voilà trois ou quatre ans seulement par quelque audacieux faiseur parisien, et qu'elle était de la dernière nouveauté, du moins quand elle est parvenue à Québec. Qu'on se détrompe donc, la mode des jupes courtes existait à Québec voilà cent vingt-cinq ans. Il y a cependant à noter cette différence que, s'il y a cent vingt-cinq ans, on portait la jupe courte pour montrer ses souliers et ses bas, aujourd'hui, c'est pour montrer ses mollets. Vrai ! si les ferventes de cette mode allaient adopter la devise : " Excelsior " — toujours plus haut — l'on en verrait de belles au bout d'une autre période de cent vingt-cinq ans.

Damase POTVIN,
de la Société des Arts, Sciences et Lettres,



AU PARNASSE CANADIEN



CONCOURS DE POÉSIE

Le concours de poésie que la Société des poètes canadiens français organisait, l'été dernier, a été jugé, le 6 février, et le premier prix a été adjugé à Mme Arthur Lachance épouse de l'hon. Juge Arthur Lachance, qui avait soumis un délicat poème, intitulé: "Fées d'autrefois". Quarante-cinq concurrents ont pris part à ce concours littéraire et fait parvenir près de trois mille vers, qui ont été étudiés et pesés avec la plus stricte impartialité. Le pseudonyme dont chaque pièce était signée laissait d'ailleurs les juges dans l'ignorance complète de son auteur.

Les juges, MM. Avila de Belleval, N. P., président de la Société des poètes; MM. L.-J. Doucet, Alphonse Désilets, B. S. A., et M. Maurice Hébert, avocat, ont réparti comme suit leur décision:

1er prix (lyre d'or), Mme Arthur Lachance, Québec; 2e prix (lyre d'argent), Mlle Madeleine Genest, Lac Labelle; 3e prix (lyre de bronze), M. Robert Choquette, Montréal; 1ère mention honorable, M. Joseph Bédard, Montréal; 2e mention honorable, M. Ulric-L. Gingras, Trois-Rivières; 3e mention honorable, M. Émile Jodry, Chester, Pa., États-Unis.

Les autres concurrents suivants ont obtenu des mentions: MM. Jean-Paul Lessard, Québec; Oscar Lafrance, Ottawa; Alph. Martel, Québec; Mlle Alice Lemieux, St-Michel, Bellechasse; l'abbé Eugène Miller, Régina, Sask.; Sœur Marie du Rédempteur, Ottawa; MM. Alexandre Rochefort, Eldred, Sask.; Joseph Harvey, Debden, Sask.; E. MacKay, Montréal; Jean-Marie Gélinas, Trois-Rivières; Léopold Christin, Québec; L.-Vincent Hurtubise, Montréal; J.-R. Lanouette-Pérusse, Lévis.

CHAPELLE EN RUINES

*Chapelle abandonnée et dont la chute est proche,
Elle garde un débris mousseux de vieille cloche,
Ainsi qu'au fond d'un cœur refroidi de vieillard
Un souvenir tintant parfois dans le brouillard.
Sa vieille âme mystique a jugé nécessaire
De fuir avant l'arrêt complet du vieux viscère,
Se réservant le droit de venir, d'un vol lent,
L'animer une fois ou deux, peut-être, l'an,
Quand l'automne encor chaud mais visqueux de bruines
Vient singer l'ouragan dans les vieilles ruines,
Et loin d'en balayer les vieux chants jadis beaux
Semble, en soufflant dessus, recoller leurs lambeaux.*

*C'est bien alors que nous empoigne et nous étonne
Ce froissement du son dans le viscère ctone,
Mieux qu'au temps où les mots de ses fréquents sermons
Tombaient non dans les cœurs, mais erraient sur les monts,
Laissant se profaner dans l'écho qui succombe
Les grandes vérités de l'âme et de la tombe!*

*C'est que, contrairement au temps précipité,
La lenteur de ce pouls nous dit l'éternité.*

Clovis DUVAL.

FÉES D'AUTREFOIS

Premier prix, lyre d'or, au concours 1926 de la Société des Poètes canadiens.

*Vous ne venez donc plus, dans un rayon de lune,
Danser sous les bosquets à l'heure de minuit,
Ceintes de diamants, au front portant, chacune
Une couronne d'or qui dans l'ombre reluit?*

*On vous voyait, jadis, baigner vos membres frères
A la source d'azur ou se mirent les cieux;
On entendait vos chants dans les vieilles tourelles
Eveillant les échos des soirs mystérieux.*

*Après de doux berceaux des demeures altières,
Vous aimiez à venir formuler des souhaits;
Puis vous apparaissiez dans les pauvres chaumières
Où l'on parlait de vous en tournant les rouets.*

*Ah! c'était le bon temps où les jeunes princesses
Avaient, pour les sauver, de beaux princes charmants,
Où Morgane aux grands bois racontait ses tristesses,
Le temps de la magie et des enchantements.*

*Maintenant, jamais plus on n'évoque vos ombres,
Nymphes, sylphes de l'air, lutins si familiers;
On ne croit plus en vous et, par les nuits très sombres,
Le vent seul vient gémir au tournant des sentiers.*

"ELISA"

Madame (juge) Arthur Lachance

CHANSON A LA FIANCÉE

*J'avais au cœur tant de chansons,
Que dans l'épaisseur des buissons
Qui couronnent ta maisonnette,
Je suis venu, ma mignonnette.
Et j'ai chanté tout bas, tout bas,
Pour toi qui ne m'entendais pas.*

*J'ai dit: "Tu dors, ma fiancée,
Tendresse qui prends ma pensée
Depuis le matin jusqu'au soir.
Moi, je veille; le ciel est noir,
Et le profil d'un arbre sombre
Voudrait me faire peur dans l'ombre.*

*"Mais j'ai du rire et du bonheur
Plein ma jeunesse et plein mon cœur.
Nous nous marierons à l'automne;
Et puis alors, qu'il neige ou tonne,
Que ce soit l'ombre ou bien le jour,
A deux nous ferons tant d'amour.*

*"Que notre maison séculaire
N'aura jamais été si claire,
Et que, si nous manquons d'argent,
C'est la Vierge au cœur indulgent
Qui nous achètera des langes
Pour chauffer tous nos petits anges."*

Robert CHOQUETTE.

Le génie du patrimoine

Par M. Louis-Philippe MORIN, expert-comptable

Au cours de janvier dernier, M. Louis-Philippe Morin a fait une causerie, à l'occasion d'une réunion mensuelle des membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres. Notre excellent ami a bien voulu consentir à en donner une première série de quelques extraits aux lecteurs du Terroir.

Les idées émises, et sous une jolie forme littéraire, ne manquent pas de hardiesse. "Confident des hommes d'argent, disait-il, au début de sa causerie, le comptable public ne peut affronter la tribune sans s'exposer à trahir ses clients, et la nature même de ses occupations le porte au silence le plus discret, de sorte que l'imagination et la sensibilité sont bridées à l'extrême par la froide et desséchante raison." Mais à la lecture de ce qui suit on pourra vraiment constater que non-seulement le profession de comptable permet d'avoir l'âme humaine mais d'être aussi un bon écrivain pour "réhabiliter l'argent."

— Le DIRECTEUR.

Notre devoir économique.— L'expérience bolchéviste, — en regard de la solidité des patrimoines grâce auxquels nous pouvons espérer passer la crise d'après-guerre sans aucune perturbation sociale sérieuse, — est bien de nature à nous ancrer définitivement dans nos convictions à ce sujet. Parmi tous les charmes de la nature, nous possédons encore, en effet, les meilleurs facteurs de prospérité : sol, capital et main-d'œuvre. Nous avons donc tous les droits d'espérer, pour peu que nous sachions nous classer parmi les optimistes, c'est-à-dire les sauveurs de peuples dans les grands dérangements sociaux.

Tout peuple florissant met la nature à son service. Pour que le nôtre grandisse, nous devons cultiver le facteur matériel. Nos ressources prodigieuses nous feraient un crime de les livrer à des mains étrangères. Nos industries et notre commerce peuvent légitimement prétendre aux marchés les plus avantageux comme les plus éloignés. Notre agriculture réclame toute notre affection et le sol qu'elle fertilise fait appel à toutes nos énergies pour que nous prenions profondément racine dans son sein et que nous y puisions la sève des races immortelles. C'est là d'ailleurs la base essentielle de notre avenir économique.

Toute nation, d'autre part, a droit à son indépendance politique quand elle a franchi certains degrés et alors que les éléments qui la composent ont atteint une maturité capable de la faire vivre par elle-même. Le premier degré à franchir est, pour nous, la constitution d'une société canadienne solidement édifiée sur les principes chrétiens lui permettant de défier les siècles. Mais ce degré ne se franchira que de façon parallèle à notre affranchissement économique. Notre avenir comme nation nous impose donc de doter notre pays d'une armature économique propre à fortifier notre armature sociale et politique. La beauté de notre pays, la richesse de son sol, l'abondance de ses trésors naturels doit remuer ce qu'il y a de meilleur en nous, afin de prendre rang parmi les races fortes de la terre, car, avec notre âme fervente, chevaleresque et courageuse, nous n'aurons plus qu'à faire servir la nature judicieusement pour atteindre la plus haute apogée nationale.

2. *Réhabiliter l'argent.*— Si nous scrutons nos souvenirs de collègue, n'y reconnaît-on pas certains errements de la part de nos écrivains et pédagogues, tant de fois responsables du renversement de la hiérarchie de nos valeurs sociales par une fausse orientation de leurs disciples selon des conceptions erronnées. N'ont-ils pas cru trop longtemps qu'ils étaient nos conducteurs, nos chefs, quand, en réalité, dans une société bien ordonnée, les éducateurs ne sont que les serviteurs, serviteurs très nobles et très distingués sans doute et le plus souvent les plus méritants devant Dieu, mais serviteurs tout de même des vrais chefs sociaux à qui incombe la création et la garde

des patrimoines, sans lesquels aucune société humaine ne peut prospérer et se maintenir. C'est dans cette attitude malheureuse qu'ils ont dirigé vers les villes les plus belles intelligences et appauvri d'autant nos campagnes que l'on a cru devoir laisser en lot aux moins brillants. Il a fallu rien moins que la puissance vivifiante et éducatrice de la terre pour renouveler les forces vives qu'on lui arrachait si maladroitement. Mais combien aussi a-t-on diminué nos forces vitales en privant notre première industrie de ses meilleurs sujets ?

C'est dans nos programmes d'enseignement et dans nos manuels scolaires que se trahit le plus cet état d'esprit désastreux. Le grand et premier remède de l'heure n'est-il pas de caractériser notre enseignement par des couleurs locales bien nettes, selon le milieu où il est donné : qu'il soit ruralisé à la campagne, industrialisé dans les milieux ouvriers, commercialisé dans les milieux bourgeois, afin qu'autant que possible les fils continuent la carrière de leur père et profitent mieux de leur atavisme respectif. Ce qui n'exclut pas les exceptions dont les aptitudes spéciales désignent à d'autres sphères d'activités ; mais cela comporte une orientation plus conforme aux aptitudes naturelles et assure une meilleure continuité d'efforts productifs. Jusqu'à présent, notre enseignement secondaire a cru que les seules carrières dignes de ses élèves étaient les professions et l'on en a fait des avocats, des notaires, des médecins, et il en faut assurément ; mais de vrais continuateurs de nos plus saines traditions, capables de protéger nos positions acquises et de multiplier nos valeurs sociales et économiques, il semble qu'on s'en soit désintéressé. Il y a bien eu Jean Rivard et quelques autres manifestations heureuses, mais combien pâles à côté de ces appels incessants des intellectuels, venant surenchérir l'action néfaste du mirage des villes. Notre enseignement primaire a cru de son côté que sa seule issue convenable était le commerce ; d'où notre industrie et notre agriculture ont toutes les peines du monde à garder dans leurs rangs des hommes d'instruction suffisante pour les exigences d'aujourd'hui. Ne pouvons-nous pas expliquer par là cette affluence d'employés de bureau gagnant misérablement leur vie, à cause d'une surabondance de candidats aux emplois disponibles. La profusion des intermédiaires, une des causes certaines de l'augmentation du coût de la vie, ne provient-elle pas aussi de la même erreur pédagogique. D'autre part, si nos classes rurales tombent dans une ignorance ruineuse, n'est-ce pas dû en grande partie à la formation trop commercialisée de nos collègues de campagne qui opèrent, à flot continu, l'exode de la plupart des paysans de quelque instruction. Comment la campagne peut-elle conserver ses attraits, si on la place dans un état d'infériorité intellectuelle ? Cela constitue l'épuisement le plus triste dont nous souffrons depuis plusieurs générations. Arrêtons ce courant de mort, si nous ne voulons pas que nos réservoirs sociaux ne se tarissent !

Serait-il osé de dire que nos campagnes souffrent d'anémie intellectuelle à cause de ces extractions aveugles. Pendant que les villes renouvellent les forces qu'elles déciment sans cesse traîtreusement, les campagnes sont saignées à blanc. Que l'on ne soit pas surpris alors si leurs charmes diminuent. Ah ! que d'illusions ont entreteenu nos pères en laissant les écrivains et les pédagogues entraîner la jeunesse, bien inconsciemment c'est certain, — vers les centres urbains, y augmentant trop souvent le nombre des parasites, qui autrement auraient fourni un champ magnifique pour y recruter ces excitateurs d'énergie si indispensables à la vitalité d'un peuple. Les classes moins favorisées, se sentent bientôt "désespérément seules", sans chefs véritables pour les guider dans leurs travaux, n'ont pas tardé à suivre le courant et nous assistons, inquiets, troublés même,

(Suite à la page IX)



M. Jean-Paul LESSARD, E.E.D.

LA JEUNE POÉSIE CANADIENNE

Échos d'une manifestation publique, conférence-concert, de la Société des Arts, Sciences et Lettres, le jeudi, 28 janvier 1926, en l'hôtel de ville de Québec, sous la présidence de M. Alphonse Désilets, B. S. A.

PROGRAMME

I. Violon, " *Allegro Brillant* ", Op. 19, *Ten Have*; M. Roland McKinnon, élève du professeur L.-H. Clavet, au piano : Mme McKinnon.—II. Chant " *La boîte à pain* ", de Désilets et Vézina; " *La marseillaise de l'habitant* ", Morisset-O'Brien, M. Oscar Paquet; au piano : M. Maurice Rousseau.—

III. Présentation du conférencier et des artistes, par Monsieur Désilets, " *Quelques inédits de la jeune poésie canadienne* ", M. Jean-Paul Lessard.—IV. Récitation de poèmes de M.M. Avila de Belleval, Maurice Hébert, de Madame Eva-O. Doyle, de M. Léonidas Morin, A. Plamondon, etc., par Mlle Marcelle Aubry.—V. Chant : " *Madrigal* ", de Choquette et Létourneau, " *Reste petite* ", de Désilets et Christin; M. Oscar Paquet.—VI. Remerciements au conférencier, par M. Avila de Belleval.—Violon : " *Thaïs* " (méditation) de Massenet, M. R. McKinnon.—VIII. Chant : " *Loin de l'amant* ", de Belleval et Létourneau; " *Les Fées* " de Pauline-Frêchette et L. Christin; " *Le petit pont de beuleau* ", de Choquette et Christin; Monsieur Christin.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Mesdames et Messieurs,

Le poète moderne le plus connu, dans la littérature française, celui qui affectionnait avant tout l'antithèse des mots, des idées et des hommes, Victor Hugo, disait pour les rassurer et les mettre en confiance, à tous les jeunes poètes qui venaient à lui :

" Nous sommes le passé ;
vous êtes l'avenir. " ...

On ne sait pas si, dans sa modestie mal connue (!) l'auteur des " *Châtiments* " fut prêt à s'effacer devant les jeunes talents de Sully Prudhomme, Hérédia, François Coppée, et Jean Richepin. Mais les critiques du XIXe siècle littéraire s'accordent à penser : " qu'il voyait monter autour de lui toute une génération de poètes mieux compris, plus aimés et plus recherchés, dans les salons des belles dames et dans la société des esprits cultivés ".

Hélas ! faut-il que les poètes de 30 à 40 ans, en notre pays froid, sentent déjà se glacer sur leurs fronts la couronne de lauriers, avant même que les neiges du temps aient blanchi leurs cheveux ?

Faudra-t-il quel déjà, l'hiver soit oublié et qu'on appelle le printemps ; que les " fleurs de givre " et les " oiseaux de neige " voient leurs charmes méconnus et relégués dans le coffret aux splendeurs surannées !

Car, voici qu'un parterre, odorant et vermeil, va fleurir sous vos yeux. Que l'un des brillants disciples de la Muse canadienne-française, M. Jean-Paul Lessard, voudra vous révéler quelques-uns des poètes de la génération nouvelle. Que ces jeunes talents vont entrer dans la vie littéraire de chez nous les mains pleines de promesses et le front déjà nimbé des approches de la gloire.

Celui qui s'est fait une joie de rendre témoignage à ses confrères et consœurs en poésie, ne vous trompera pas sur lui-même, malgré le silence discret qui est un refuge à sa modestie.

Vous vous rendez compte que ce jeune poète est de belle race ; vous lui trouverez des traits qui l'apparentent à son aïeul, le poète Alfred Morisset. La piété filiale du petit-fils s'est exprimée, un jour, dans un sonnet que les lecteurs de notre *Terroir* ont pu goûter.

M. Jean-Paul Lessard est membre de notre Société des Poètes. Comme celle des Arts, Sciences et Lettres, cette institution littéraire s'emploie au développement de la culture intellectuelle. C'est à cause de leurs affinités d'aspirations, de leur désir commun d'ajouter à l'éclat de la pensée française en ce pays, que deux sociétés sœurs vous offrent ce soir ce régal de l'esprit.

Je sais que vous éprouverez le besoin de dire votre reconnaissance au conférencier et à ceux qui font un cadre harmonieux à son travail : Mlle Marcelle Aubry, M. Léopold Christin, M. Oscar Paquet, Mme McKinnon, son fils Rolland et M. Maurice Rousseau. Aussi laisserai-je à M. le notaire Avila de Belleval, président de la Société des Poètes, le soin d'exprimer vos sentiments d'admiration.

Je cède la parole à M. Lessard. Pour la première fois qu'il plaide en cour du Recorder, cet avocat de demain, porte devant des juges, avertis et bienveillants autant que distingués, la plus noble et la plus chère de toutes les causes, celle de la beauté du monde : la *Poésie éternellement jeune*.

D'une allure toute distinguée, le jeune conférencier monte à la tribune aux applaudissements de la belle assistance, et tout simplement, avec un aplomb sans recherche et qui ne manque pas d'élé-

gance, tant il y a du naturel, il entreprend son sujet qu'il développe de façon éloquente :

MESDAMES ET MESSIEURS,

" Je demande votre indulgence pour la grande liberté que j'ai prise d'intituler cette causerie : " *Quelques inédits de la jeune poésie canadienne* ".

Tous, j'en conviens, vous avez dû être surpris de voir qu'on vous entretiendrait de la jeune poésie canadienne, et plusieurs se sont dit, j'en suis sûr : " Avant de nous parler de la jeune poésie canadienne, qu'on nous prouve donc qu'il en existe une. "

La réflexion est des plus pertinentes. En effet, nous ne sommes plus au temps où l'ingénieux Monsieur Jourdain situait si facilement son monde littéraire et encerclait toute la littérature dans cette brève formule : " Tout ce qui n'est point vers est prose, et tout ce qui n'est point prose est vers ! " Cent ans après, André Chénier devait le corriger vivement en disant :

" L'Art ne fait que des vers, le cœur seul est poète, " et ne l'aurait-il pas déclaré, que bon nombre de nos poètes modernes auraient rendu parfaitement discutables ce qui fut peut-être, au grand siècle, une incontestable vérité.

Je n'éprouve donc aucun malaise à modifier quelque peu le titre de cette causerie, et à me demander plus logiquement avec vous : *Y a-t-il vraiment une jeune poésie canadienne ?*

Et d'abord, qu'entendons-nous par jeune poésie, ou plutôt jeunes poètes ? Ce sont les jeunes lévites qui, nés depuis un quart de siècle environ, n'ont pu naturellement faire profession de la servir uniquement, mais qui dans le secret de leur cœur lui ont voué le culte le plus sacré, la meilleure part de leur vie libre et l'expression la plus pure de leur talent.

Retirés dans le sanctuaire que ferme autour d'eux le réalisme de la vie, ils ont ouvert largement la croisée au clair soleil de l'inspiration et laissé leurs regards se dérouler tout le long du chemin fleuri du rêve. Mais enivrés bientôt d'un désir secret, ils se sont timidement avancés sur cette route inachevée.

Les uns, bercés par les échos lointains des voix qui les ont précédés, écoutent les subtiles harmonies qui semblent monter de la terre natale et les chantent à leur tour. D'autres, à l'ombre mélancolique du saule qui accueille leur solitude, s'interrogent sur les tristesses mystérieuses du cœur humain ; d'autres, enfin, courant de ci de là sur les plates-bandes printanières, sourient à la gaieté du jour, aux gazouillements des nids, aux murmures des frais ruisseaux et au charme divin d'une nature en fête.

Réalisant ainsi l'objet de la poésie : " Tout ce qu'il y a d'intime en tout " selon le mot de Hugo, ils réalisent aussi la vraie poésie elle-même, qui est le chant intérieur, la poésie pure, celle qui rêve et qui chante.

Cette poésie, un écrivain fantaisiste, André Romance, la définit : " Ce qui fait affleurer sous les mots l'âme des êtres et des choses ". Mais n'est-ce pas confondre la poésie avec l'art poétique ? C'est, dit Jean Lebrun, " la réalité dans la vision ". Barneville en fera plus justement encore : " l'expression littéraire de l'idéal " et Maurice Levaillant s'élevant lui-même au-dessus de cette expression humaine de l'idéal y verra " un essai pour saisir Dieu dans l'homme ".

Mais il est une définition que je désire vous faire connaître. C'est celle d'un poète français moderne qui résume la poésie d'une façon beaucoup plus concrète : " La poésie, dit-il, c'est l'homme de demain figuré ".

Oserai-je dire que cette définition de M. Paul Géraldy ne pourrait être acceptée par notre poésie dont la naissance est si proche encore qu'elle n'a pas oublié son berceau. Pour une grande partie de notre littérature, la poésie ne serait-elle pas plutôt : " l'ancêtre figuré ", l'ancêtre, l'homme d'hier figuré ? En effet, il ne peut être question pour nous d'abolir complètement le passé : nous devons même dans le rêve, y recourir trop souvent pour le bannir de notre conception poétique.

Un jour, le chêne qui ouvre dans l'espace l'aile de ses branches étendues pour abriter et les oiseaux des nids et les épis chargés qui grandissent à son ombre, se trouva fort lassé et mécontent de ce que ses racines pénétraient trop avant dans les entrailles de la terre. Supportant mal cet aservissement au sol qu'il dominait, il souhaita pouvoir s'en délivrer. Survint alors un ébranlement terrestre qui combla son désir mais déracina le chêne, et les blés d'or qui recouvraient ses pieds et les oiseaux qui couronnaient sa tête altière furent ensevelis sous ses débris.

Mesdames, Messieurs, permettez-moi de vous dire que cette fable me semble particulièrement offrir un point de comparaison avec

notre poésie canadienne. Nos écrivains qui veulent s'affranchir totalement de nos origines historiques et littéraires, qui veulent couper définitivement les nombreux ponts qui nous relient encore à notre vie, à nos mœurs, à nos traditions ancestrales me symbolisent le chêne trouvant trop encombrantes les racines profondes qui lui assureraient pourtant sa force et sa survivance. En reniant ou même en ignorant cette source d'inspiration qui jaillit avec fécondité de la terre canadienne, ils s'abattent eux-mêmes et les chants qu'ils modulaient dans l'air de chez nous et les gerbes qu'ils récoltaient sur le sol natal seront noyés dans le vaste chœur et la moisson immense de la littérature française.

L'immersion sera douce, me diront sans doute quelques-uns. Je le concède volontiers avec l'admiration sans bornes due aux maîtres français, mais nos écrivains, dans cet ensevelissement, auront abandonné notre caractère national et rejeté du même coup cette sympathie nécessaire qui accueille et soutient les littératures naissantes.

Qu'on se rappelle plutôt que ce qui à jamais aura sauvé de l'oubli les noms désormais immortels de Crémazie et de Fréchette, ce ne sera pas uniquement par ce qu'ils furent poètes, mais parce qu'ils auront été les premiers qui, dans le langage divin éclos aussi sur les lèvres canadiennes, nous parlèrent de nous.

Il ne s'agit pas par ailleurs de prétendre à fonder telle école au régionalisme outrancier. D'ailleurs, François Coppée n'avait-il pas raison quand il disait : " Ce mot même d'école ne vous déplaît-il pas comme à moi ? Il implique l'idée de professeurs et d'élèves, et il ne saurait y en avoir dans le seul des arts qui ne s'apprend ni ne s'enseigne "

Poésie individualiste donc, ouverte à toutes les symphonies, mais s'abreuvant aussi aux claires fontaines de l'inspiration canadienne.

C'est la manifestation encore rigoureusement inédite de cette poésie que je voudrais vous faire goûter ce soir.

Mais il importe au plus tôt de nous situer parfaitement nous-même dans l'angle sous lequel nous voulons envisager la question. Nous ne nous prétendons aucun titre quel qu'il fût à la critique littéraire, nous n'en avons ni l'autorité, ni l'audace. Et si nous présentons telle ou telle œuvre au jour favorable sous lequel elle nous est apparue et dans la langue chère aux critiques, ce n'est que pour faire valoir la valeur exacte, mais jamais surfaite, de ces jeunes poètes qui n'ont pas encore publié.

* * *

Et sur l'écran littéraire et poétique le conférencier présente au sympathique auditoire Madame Doyle, Mademoiselle Alice Lemieux, Muriel (pseudonyme), Madame Berthe Audet-Fiset, Madame Emma de Liancourt, Mademoiselle Rachel Gauvreau, M. l'abbé Félix-Antoine Savard, M. Georges Boulanger, MM. Réginald Létourneau, d'Ottawa et Albert Lemieux de Plessisville, M. Avila de Belleval, M. Maurice Hébert, M. Léonidas Morin, M. Aimé Plamondon.

Cette partie de la conférence en était en quelque sorte la quintessence que nous nous réservons de publier intégralement dans le numéro de mars du *Terroir*. Elle est d'une mosaïque chatoyante. Mademoiselle Marcelle Aubry avec l'art " dont elle ne s'est jamais démentie ", a dit le conférencier, a interprété quelques poèmes.

" Y a-t-il une jeune poésie canadienne ? " C'est la réponse à cette question qui servit de thème à la finale de la conférence.

* * *

" Pour ceux, dit le conférencier, qui participent à l'âme de la nation et qui en ont chanté la beauté, pour ceux qui ont salué l'aurore des berceaux ou qui se sont respectueusement penchés devant la majesté des morts, purs symboles de la patrie, je voudrais vous l'avoir prouvé.

Sans doute, nos poètes semblent-ils avoir plus d'inspiration que d'observation, plus de sincérité que d'art, et moins de fini dans la forme que de délicatesse dans le fond, mais s'ils n'excellent pas par le laconisme de la pensée et de l'expression, leur style alerte, énergique et sobre d'ornements, quoique parfois finement ciselé, suit, étale leur idée et ne l'arrête point. Tous, ils ne séduisent peut-être pas, mais ils captivent ; ils n'effraient, ils n'étonnent pas, mais ils intéressent, ils touchent. Car, chez nos poètes en général, on ne trouve pas le souffle desséchant d'un scepticisme railleur, mais le cœur qui bat dans les veines. L'on sent que l'idéal, dont le terme est dans l'Infini même, tient une grande place dans leurs compositions. Le vol de leur pensée ne s'élève pas aux plus hautes cimes, mais il est sûr, car nos jeunes écrivains possèdent la vertu de se circonscrire eux-mêmes dans les limites habilement déterminées où leur talent peut courir sans perdre haleine.

Sans doute ont-ils grand besoin d'une critique juste, éclairée et bienveillante, chose éminemment utile et désirable en soi, mais encore faut-il que cette critique se garde bien de leur enjoindre durement d'avoir du génie, ordre plus facile à donner qu'à suivre en notre pays. Montesquieu a parlé quelque part des sauvages qui coupent l'arbre pour cueillir le fruit. N'y aurait-il pas, dans certaines contrées

civilisées, d'autres sauvages qui voudraient couper l'arbre, pour écraser, sur le fruit, le ver qui en altère le duvet ?

N'ayant pas la magnifique virtuosité de leurs aînés français, nos poètes prouvent cependant qu'ils savent vibrer d'émotion en présence de tous les spectacles de la nature et de l'humanité. Ils n'expriment que l'essentiel de leur pensée, mais pour la plupart du moins, ils ne se donnent pas le fier et malin plaisir de rendre leurs œuvres inaccessibles aux profanes. Respectant presque tous dans toute leur sévérité, l'inviolabilité de la langue et l'intégrité de la prosodie, vouant à la forme un culte attentif et constant, ils tentent, dans un très noble effort, de franchir une étape dans la marche de la littérature canadienne. C'est ce qui les distingue et ce qui les honore.

Vagabonds de la gloire, les poètes passent dans la vie, portant dans leur cœur le mystique flambeau qui les éclaire, insoucieux de ceux que tient le dédain de la chose immortelle, selon le mot de Vigny. Dans son discours de réception à l'Académie Française, Sully Prudhomme répètera ce qui est encore vrai de nos jours : " Ils forment encore une famille isolée au milieu d'une société qui peut vivre sans eux et dont ils ne peuvent se passer. Leur condition n'y est pas devenue favorable. En échange du pain quotidien qu'ils sont inhabiles à pétrir, ils offrent une fleur de luxe dont le parfum n'est sensible qu'à l'âme. Toutefois, si cette fleur est dédaignée, parce qu'elle n'apaise pas la faim, elle n'est pas méprisée, car on sent par instinct qu'elle est le plus délicieux produit de la culture humaine et que c'est la tyrannie seule des besoins inférieurs qui en rend l'utilité secondaire."

Utilité secondaire dans l'enchaînement inextricable où nous maintient l'exigence sociale moderne, soit, mais utilité primordiale, nécessité évidente dans le domaine de la vie vraiment intellectuelle et morale.

En juin dernier, à la Sorbonne, dans son rapport sur le concours annuel de poésie dans lequel s'étaient distingués nombre de nos poètes canadiens, notamment M. Alphonse Désilets, M. Eugène de Ribier soulignait ainsi cette nécessité : " Je ne saurais trop le redire : nous nous refusons à concevoir la poésie comme une sorte de chant indistinct qui se murmure à l'oreille des initiés. La Poésie doit parler haut et clair, si elle veut, comme jadis, faire tressaillir d'émotion ou d'enthousiasme l'âme de tout un peuple. A une époque comme la nôtre, où des théories destructives font appel aux plus vils appétits et tendent à déchaîner la violence de l'instinct, la poésie doit offrir à tous, à l'élite sans doute, mais aussi à la foule, cet aliment spirituel, ce pain quotidien de l'âme sans lequel la vie morale ne tarderait pas à s'éteindre."

O poésie de mon pays, poésie sacrée que nous a léguée à tous le cœur vibrant de nos aïeux, comme une lyre vigoureuse et bien accordée aux harmonies de la langue et de l'esprit français ; poésie " faisant affleurer sous les mots l'âme des êtres et des choses " de chez nous ; influence secrète et divine, poésie encore inexprimée peut-être mais bien vivante aux cœurs des bardes canadiens, combien nous t'aimons et te vénérons ! C'est par toi qu'un jour, lorsque les précurseurs que nous sommes auront passé, qu'emporté sur les ailes d'or que tu prêtes aux génies, un poète, fasciné par ton éblouissante lumière, s'élancera de notre sol vers la nue pour ravir au firmament littéraire des nations la part de soleil qui doit revenir au nom canadien !

O poésie, créatrice de rêve, créatrice de mystère, créatrice d'idéal, créatrice de ce désir infini de splendeur et de beauté que toute âme humaine possède comme un germe, comme un espoir, comme une ardente preuve d'immortalité !

Des applaudissements abondants et prolongés ont consacré le succès du conférencier. Du parterre comme des galeries on croyait y voir surgir et voltiger des fleurs d'admiration d'où jaillissaient des sourires de félicitation. Mademoiselle Aubry s'acquitta de réciter avec talent grâce quelques œuvres des poètes dont le conférencier avait parlé. Le président de la société des poètes, M. de Belleval, se fit le poétique écho de l'assistance pour féliciter et remercier le conférencier.

Dans l'auditoire on remarquait, parmi les directeurs ou membres de la Société ou les amis du *Terroir*, aux côtés du président, M. le Dr Alphonse Lessard et Mme Lessard, Mademoiselle Marguerite Lessard, M. Louis-Alph. Lessard, M. F.-X. Lessard, Mme Gustave Garant, M. Jean Charbonneau, avocat à Montréal, poète lauréat de l'Académie française, M. Avila de Belleval, président de la Société des poètes canadiens français, Madame de Belleval, M. Napoléon Lavoie, le R. P. Martin, o. p., curé de la paroisse Saint-Dominique, M. Lorenzo Auger, architecte, M. et Mme Georges Morisset, M. et Mme Damase Potvin, M. Oscar Morin, sous-ministre des Affaires municipales et Madame Morin, Mme J.-M. Aubry, M. G.-E. Marquis, M. J.-Ad. Fillion et Mademoiselle Lucienne Fillion, M. Maurice Hébert, M. le chevalier J.-E. Corriveau, Mme Corriveau, M. J.-E. Lavergne et Madame Lavergne, et autres.

La seconde partie du programme musical complète, avec applaudissements et rappels, cette charmante soirée commencée à 8 h. précises et à laquelle mettait fin la sonnerie de la dixième heure au beffroi de l'hôtel de ville.

GASPARD ROULETABLE.

LA PROTECTION DES FORETS

SOIGNER LE PRESENT C'EST PREPARER L'AVENIR

par Monsieur Henri Kieffer, ingénieur forestier,

D'après M. W.-B. Greeley, les pays d'Europe, dont le développement social et industriel date de plusieurs siècles avant le nôtre, n'emploieraient par tête d'habitant que le tiers ou la moitié du bois que consomme un américain. Il ne faudrait pas se hâter de conclure de ceci que les forêts nous deviendront de moins en moins nécessaires à mesure que nous vieillirons comme nation ; car nos habitudes de vie et, partant, nos besoins ne sont pas identiques à ceux d'un citoyen européen et ne semblent pas devoir le devenir de sitôt. Ce n'est pas simplement une circonstance d'âge qui détermine une différence entre la province de Québec, par exemple, et une province de France en tant que consommateurs de bois. Les raisons de cette différence, c'est que le québécois vit sur un haut pied et que ses industries prennent leur essor, alors que le français s'arrange d'une " médiocrité dorée " et que ses industries ont atteint des limites bien définies. Le bonheur du premier consiste dans la possession d'un plus grand nombre d'objets et le bois rentre en grande quantité dans la fabrication de ces objets. Combien, par exemple, y a-t-il de paysans, d'ouvriers et de petits bourgeois français qui possèdent leur automobile, se bâtissent un bungalow près d'un cours d'eau, s'abonnent à des journaux de douze ou vingt pages et trouvent la vie mesquine tant qu'ils n'ont pas leurs appareils de téléphonie et de radio et leur gramophone ? Peu ou pas, alors que chez nous on ne les compte plus. C'est pourquoi à mesure que nos centres augmentent, la demande de bois, sous une forme ou sous une autre, devient plus impérieuse afin que le progrès et le bien-être puissent marcher de pair avec les ans. Pour parler du papier en particulier, puisque notre époque est l'âge du papier, serait-il téméraire d'avancer que, par tête, la population du Québec en fait une consommation aussi grande que celle des États-Unis. Or, il a été calculé que chaque citoyen américain qui, en 1880, en utilisait trente livres en moyenne par année, a graduellement augmenté sa consommation jusqu'à ce qu'elle atteigne cent vingt-cinq livres, en 1924.

Mais, notre population ne demande pas seulement à la forêt de satisfaire son énorme consommation domestique, elle entend encore que la forêt demeure toujours la grande dispensatrice de salaires qu'elle a toujours été. C'est la forêt qui a permis l'établissement de toutes nos villes et villages. Il est banal de le dire, car vous avez tous été témoins qu'autour de chaque usine de pulpe ou de papier la solitude a, en moins de dix ou quinze ans, été convertie en un centre d'activités, grouillant d'une population de quatre, cinq et six mille habitants. Écoles, églises, bibliothèques, théâtres, magasins, hôtels, fermes modèles, gymnases, terrains de jeux, tout ce qui constitue le bien-être et le luxe indispensable aux exigences de la vie moderne a été créé de toutes pièces par la vertu d'un coup de baguette de la forêt, cette fée particulièrement bienfaisante à la province de Québec. M. Clifton D. Howe a calculé qu'une usine qui fabrique 150,000 tonnes de papier par année, ou 500 tonnes par chaque jour de travail, emploie de 1,200 à 1,500 ouvriers aux machines et de 800 à 1,000 dans la forêt. Ces travailleurs touchent en salaires entre \$3,000,000 et \$3,500,000 chaque année. Cet argent vient alimenter le commerce général du pays. Comme, habituellement, l'abatage des bois est donné à contrat, cette compagnie qui produit 150,000 tonnes de papier par an verse aux contracteurs, aux sous-contracteurs et aux

colons une somme de près de \$1,000,000 chaque hiver. L'on peut affirmer sans crainte que plus de la moitié de cette somme vient tomber dans le tiroir-caisse des marchands. Une somme de \$1,000,000 par année est la part qui revient à nos compagnies de chemins de fer. En additionnant tous ces items, nous découvrons que l'usine en question a déversé, dans une région déterminée, cinq ou six millions de dollars par année.

Les usines d'une capacité plus grande ne sont pas rares dans notre province. En effet, sur les 104 établissements qui fabriquent de la pâte de bois et du papier au Canada, il y en a 54 dans Québec (et nous avons pour alimenter cette industrie une superficie de 130,000,000 d'acres de forêt). En 1924, sur un capital de \$459,457,696 engagés dans l'exploitation des ressources forestières au Canada, \$220,709,994 l'étaient dans notre province ; sur les 27,625 ouvriers que cette exploitation employait au Canada, 13,532 l'étaient dans notre province ; et sur un total de salaires de \$37,649,488 payés au Canada, \$17,504,391 l'ont été dans notre province. En 1924, sur \$57,777,640 de bois à pâte coupé au Canada, la province de Québec en a fourni à elle seule pour \$27,432,814 ; sur \$90,323,972 de pulpe fabriquée au Canada, la province de Québec à elle seule en a fourni pour \$44,090,213 ; et sur \$133,395,673 de papier fabriqué au Canada, la province de Québec en a fabriqué à elle seule pour \$62,532,583. En 1925, sur 2,671,054,862 pieds cubes de bois coupé au Canada, 867,638,706 pieds l'ont été dans la province de Québec et sur les \$197,459,331 que représente l'exploitation canadienne, la part de la province de Québec a été de \$65,065,810. Faut-il ajouter que, si notre province tient la deuxième place pour la superficie de ses terres stériles et qu'elle n'occupe que la cinquième place pour la superficie de ses terres agricoles, aucune autre ne pourrait lui disputer la première pour la superficie de ses terres boisées.

C'est la raison pour laquelle son service de protection forestière doit être supérieur à celui des autres provinces. Ne maudissons pas nos pères d'avoir utilisé la forêt sans beaucoup de discernement et d'avoir déployé une ardeur excessive à la faire reculer devant leur charrue, par le fer et par le feu : car leur motif était louable. Mais nous, il ne faut pas que nous encourrions la réprobation de nos fils en traitant le domaine forestier comme si demain était le déluge. Il nous reste 130,000,000 d'acres de forêts. C'est dire qu'avec une administration raisonnée les industries forestières ont de quoi s'alimenter pendant longtemps et que nous pouvons les laisser se multiplier, sans crainte de l'épuisement de la matière première, si nous prenons les mesures nécessaires pour refréner les incendies.

En plus du présent qu'il nous faut soigner, il nous incombe de préparer l'avenir. Ce siècle est celui du Canada a-t-on dit, c'est chez nous que cette prédiction paraît devoir se réaliser. Nous disposons de toutes les ressources naturelles qui font de notre province, la province la mieux équilibrée au point de vue économique. Chacun sait que le bois est une substance complexe dont on peut tirer une infinité de produits très divers. Plus nous l'étudions, plus il nous paraît posséder des aptitudes variées. Il faudrait l'imagination d'un Jules Verne pour entrevoir tout ce qu'il contient. Aujourd'hui, les dérivés du bois sont utilisés par des industries qui fabri-

(Suite à la page 182)

Chez les poètes de Québec.

La Société des Poètes canadiens devait à l'un de ses membres les plus distingués, M. Jean Charbonneau, lauréat de l'Académie française, un hommage de distinction mérité par une carrière littéraire déjà richement remplie.

Le 30 janvier dernier, au Manoir Montmorency, rue St-Jean, les Poètes de Québec offraient un dîner en l'honneur de M. Charbonneau, pour le féliciter de son accession au Jury du Prix David.

M. Avila de Belleval, notaire, président de la Société, présenta les hommages de nos poètes à M. Charbonneau. " Nous l'avons", dit-il, " convié à ces agapes pour avoir l'occasion de lui exprimer de nouveau notre admiration pour son œuvre magnifique, l'orgueil que nous concevons de voir son talent et sa gloire enfin officiellement consacrés, et pour le remercier du noble exemple qu'il nous donne par son travail et sa dévotion à l'art divin de la poésie."

M. Jean Charbonneau a répondu par une allocution d'une haute envolée et dont voici la substance :

MESDAMES, MESSIEURS,

Selon Lamartine, la vie humaine est toute de poésie, d'amour et de bonheur à son début ; de travail, de guerre, de politique au milieu ; et, au soir, de poésie encore, mais, cette fois, religieuse et aspirant à l'Éternel.

Il comprend le poète sous deux âges et sous deux formes : à vingt ans, sous l'aspect d'un beau jeune homme qui rêve, qui pleure en attendant la vie active ; à quatre-vingt ans, sous la forme d'un vieillard qui se repose de la vie, assis à ses derniers soleils contre le mur d'un temple, et qui envoie devant lui au Dieu de son espérance ces extases de résignation, de confiance et d'adoration, dont ses longs jours ont fait déborder ses lèvres.

Je vous loue, ô jeune génération de mon pays, d'être demeurée fidèle à ces principes d'un des grands poètes qu'a produit l'humanité, et d'avoir conservé pures et sereines les traditions d'une langue sacrée que l'auteur des "Méditations" exalte, et qui est la vôtre; je vous loue davantage d'avoir pratiqué le culte de cette poésie d'amour et messagère de bonheur ; car si, dans ce siècle de matérialisme et d'égotisme intense, on proclame la fin de son règne, consolez-vous dans votre noble attitude : elle ne mourra pas, étant immortelle dans le temps et dans l'espace.

Plus que jamais, nous le constatons, la jeunesse utilitaire, aux prises avec la nécessité d'arriver vite, est aussi pressée de vivre et aspire à réaliser ses ambitions. Seulement, la jeunesse n'a plus le même idéal que jadis ; son cynisme, a-t-on dit, lui donne une âme de condottiere. Autrefois, elle se glorifiait de conquérir la vie spirituelle ; elle avait ses maîtres préférés et adulés et le respect des grandes œuvres. Aujourd'hui, elle est matérialiste, parce qu'elle s'ingénie à vouloir bouleverser le monde en proclamant le triomphe de la réalité au détriment du rêve. Son siècle lui a donné la prétention de créer de nouvelles formules par lesquelles elle se prétend son propre dieu. Et, Sisyphe d'un autre âge, le moderne constructeur

de systèmes roule son rocher vers ce mont fabuleux, lointain Eldorado qui lui découvrira ses richesses, seule gloire digne, selon lui, d'être fièrement ambitionnée.

" En littérature, disait un critique autorisé, la jeunesse a proclamé les lois du cubisme, ce qui est la négation et l'anarchie. Elle prétend imposer sa pensée avant d'avoir une pensée, comme elle écrit des livres avant d'avoir eu le temps d'apprendre à écrire. Les jeunes vont plus vite que les morts et la jeunesse ne dure plus le temps d'une jeunesse : elle est périmée, à peine apparue." Cette opinion un peu sévère et écrite pour la jeunesse française peut, en partie, nous être appliquée.

C'est que les circonstances exceptionnelles nées d'une perturbation mondiale, nous ont donné une autre âme et d'autres besoins.

Mais la jeunesse a oublié, apparemment, dans son fol orgueil, que deux antagonistes, cependant indispensables l'un à l'autre, ont conduit le monde depuis la profondeur des temps : je veux dire, le Rêve et l'Action.

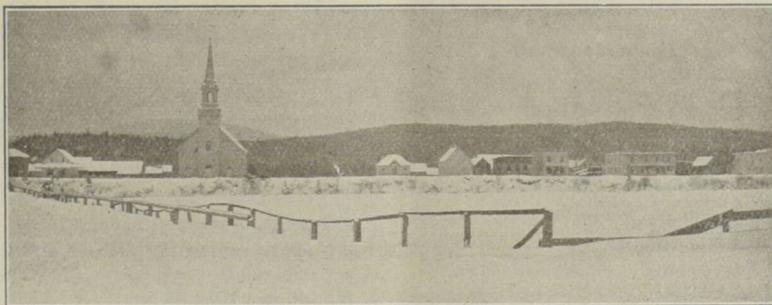
Depuis le plus lointain passé, en effet, les hommes d'action ont échafaudé des projets monstrueux et élevé des tours de Babel. Impuissants, pour la plupart, à créer des œuvres où la pensée domine, ils empruntent leurs idées premières et fondamentales à l'idéaliste, et leur esprit d'assimilation a vite fait de les exploiter et de leur faire rendre en vil métal ce qu'elles avaient donné en spéculations philosophiques. N'en doutons pas : ils ont créé les civilisations, ou, du moins, ils croient les avoir engendrées seuls.

Le rêveur, lui, n'a pas construit de villes, ni donné à la marche des peuples une orientation d'une nature matérielle et pratique; mais il a guidé l'esprit humain à travers les dédales de la pensée ; et lorsque, entre autres, un Edison éclaire le monde au moyen d'instruments magiques, et dans le sens que l'on donne aujourd'hui à ses géniales découvertes, c'est tout de même encore dans le cerveau du poète et du penseur que l'idée constitutive de la lumière a pris naissance.

Mais ne poursuivons pas plus loin cette investigation ; ce n'est ni le temps, ni la place ; ce problème, d'ailleurs, a fait couler des flots de sang, de larmes et donné raison à bien des controverses, avant que ne triomphe la Vérité. Déclarons que la génération matérialiste qui monte aura beau prétendre, dans sa course vers le devenir, faire le vide autour de la pensée, celle-ci imposera toujours ses merveilles ; et, comme Antée, ce fils de Neptune et de la Terre, qui retrempait sa vigueur en la touchant, la jeunesse se verra obligée de puiser ses forces aux sources vives de la pensée universelle et féconde dans l'entreprise des luttes futures qui s'annoncent rudes et nombreuses.

La nouvelle génération peut prétendre mépriser la poésie du monde et les œuvres qui l'ont élevé au dessus des vaines contingences : elle ne détruira pas la déesse à qui l'humanité a construit des temples. Des races illustres s'effacent et ont pu disparaître de la mémoire des hommes, mais si elles ont survécu aux coups du Temps, c'est par la vivante poésie de leur passé. La colline inspirée où s'élèvent encore les ruines de l'Acropole, les frises et les marbres d'un Phidias, les poèmes olympiens d'un Homère et de tant d'autres, immortalisent plus la Grèce antique que la renommée de son empire à jamais disparu. La poésie est à l'existence des peuples ce que l'âme est à la vie humaine. Toutes deux spiritualisent et immortalisent. Nous n'aurions plus besoin d'exister comme peuples, si ces vérités disparaissaient dans le gouffre de l'oubli.

Souffrez, mesdames et messieurs, que pour illustrer ces paroles, je vous lise un poème où je proclame l'éternité de la poésie, et qui, en cette circonstance, sera une profession de foi. Je l'intitule *La Plainte d'Orphée*.



Paysage du terroir. — Au premier plan, plaine blanche; au second, "silhouettes calmes et paisibles; au troisième, sinuosités montagneuses et forêts noires; au quatrième, ciel gris d'un après-midi de décembre, à Saint-Michel-des-Saints, comté de Berthier.

Chez les poètes de Québec

(Suite)

LA PLAINTÉ D'ORPHÉE

*La légende d'Orphée a franchi les vieux âges
Et promène à travers le monde ses mirages.
Cet ancêtre d'Homère et barde fabuleux,
Vécut de sa pensée et se créa des dieux ;
Et pour donner à la nature une harmonie,
Il lui chercha des lois dans sa théogonie.*

*Orphée est immortel d'entre tous les vivants,
Parée que, par les soirs, où mugissent les vents,
Cet Apollon, Rapsode à la lyre célèbre,
Reparaît sur les flots mémorables de l'Hèbre ;
Et le nom d'Eurydice en ses clameurs revit,
Rêve qui jusqu'au noir Hadès le poursuivait.
Alors, il se revoit en ces temps où sa lyre
Arrêtaient le parcours des fleuves en délire,
Où le fauve vaincu se sentait désarmé,
Où l'enfer suspendait ses blasphèmes, charmé.
Il se revoit, sublime entre tous les poètes,
Atteindre, par sa gloire, aux sommets des grands faîtes,
Et sur son trône d'or par la Grèce apprêté,
Jouir, sans être mort, de l'immortalité.*

*Mais il se voit aussi renié par sa race,
Et mourir, déchiré par les femmes de Thrace,
Qui, méprisant, un jour, ses chants graves et beaux,
Virent flotter son corps meurtri jusqu'à Lesbos.*

*Il dit : " Si l'univers fatigué de m'entendre,
Mit mon corps en la tombe où nous devons descendre,
Et s'il couvrit de ses clameurs ma grande voix,
Je m'en viens demander au silence, parfois,
Si les âges futurs tombés dans l'hérésie,
Et reniant leurs dieux, tueront la Poésie."*

*Ton règne éblouissant jamais ne finira,
Et l'accent de ta lyre en nos siècles vivra.
La divine Harmonie est ton plus sûr trophée,
Et tu restes le dieu de l'univers, Orphée !*

*Reviens. Ecoute un chant dont monte la rumeur :
L'hymne de la Nature, et qui jamais ne meurt !
Entends sa voix profonde, étrange et solennelle,
Et que le Temps pour nous a rendue éternelle.*

*Tu commandes encore à tous les éléments :
Les ruisseaux, attentifs à tes enchantements,
Coulent avec un bruit qui charme nos oreilles.
Les plaintes qu'on ouï seront toujours pareilles ;
Les bois auront toujours l'accent de tes chansons,
Et tu réentendras, par toutes les saisons,
Le doux bruissement qui chaque jour tressaille.
Le sol exaltera, sous le soc qui l'entaille,
Les mêmes chants joyeux ou graves tour à tour ;
Et parmi les splendeurs que répandra le jour,
Demain, te parviendront des paroles d'ivresses,
Et, comme au temps anciens, les mêmes allégresses.
L'écho te redira les mêmes mots sereins
Qui passent dans nos soirs et dans nos clairs matins ;
Nos brises garderont pour toi la même haleine
Qu'elles avaient sous le ciel bleu de ton Hellène.*

*Et n'est-ce pas, Orphée à la lyre d'argent,
Qu'en ces siècles meurtris au ciel toujours changeant,
Malgré l'âpre torture infligée à la terre,
Ta voix triomphera, prêtre d'un grand mystère !*

*Le monde sera pris d'un délire divin.
Qu'importent les nombreux fléaux qu'il porte en vain
Par tous les continents pour en changer la face :
Tes strophes chanteront par le temps et l'espace.
Et dans ta coupe blonde ou rutile l'or pur,
Fermentera, avec un goût de raisin mûr,
La divine liqueur, l'éternelle ambroisie
S'exhalant de ton âme et de ta Poésie !*

Assisitaient à ce dîner, outre MM. Charbonneau et de Belleval, Mesdames Henry-O. Doyle, A. DeBelleval, Jovite Bernier et Eug. Vaillancourt ; MM. Louis-Joseph Doucet, Maurice Hébert, Francis DesRoches, Alphonse Désilets, Dr Clovis Duval, Jean-Paul Lessard, Léonidas Morin, Georges Boulanger.

Gaspard ROULETABILLE.

La Protection des Forêts

(Suite de la page 180)

quent une foule d'articles aussi précieux que différents : papiers de toutes sortes, linoléum, soie artificielle, explosifs, peintures, vernis, savons, encres, celluloid, enveloppe à saucissons, acétylène, chloroforme, iodoforme, alcool méthylique et éthylique, etc., etc. Le temps arrive où le bois ne sera pas moins recherché comme la source féconde d'une grande variété de dérivés chimiques, écrit M. Samuel J. Dina. Vous connaissez l'histoire du fermier qui, ayant nourri ses vaches de bran de scie, prétendait que l'expérience était juste sur le point de réussir, quand les vaches étaient mortes. Eh bien, aujourd'hui cette plaisanterie perd de sa saveur, depuis que les chimistes américains, après avoir fait subir au bran de scie un traitement approprié, ont réussi à le substituer en partie à l'orge dans l'alimentation des bestiaux. Non seulement les vaches nourries de ce produit ont maintenu leur production de lait et de beurre, mais elles ont augmenté légèrement de poids.

La fabrication de la soie avec du bois nous avait paru impossible aussi et, cependant, demain, cette fabrication rivalisera en importance avec les usines de coton. La production mondiale de la soie artificielle, qui provient pour 50% de la pulpe obtenue par le procédé au sulphite, n'a-t-elle pas sauté de 35,000,000 de livres qu'elle était en 1918 à 141,164,000 livres, en 1924, réléguant au second plan la soie naturelle, dont la production pour l'année 1924 n'est que de 110,000,000 de livres. On ne prévoit pas de réduction de la demande et le besoin dépasse encore de beaucoup la capacité de production des usines. Déjà, près de Nashville, Tennessee, la Cie Du Pont aménage une usine d'une capacité de 800,000 livres par mois, qui emploiera 3,000 ouvriers ; et, à Johnson City, même état, l'American Bemberg Co., entreprend de construire une usine au coût initial de \$2,000,000 qui emploiera 15,000 ouvriers. Il ne manque pas chez nous du bois et de l'eau chimiquement pure nécessaires pour alimenter cette industrie si prometteuse. Et, n'avons-nous pas raison de croire que c'est encore la forêt qui nous fournira l'occasion d'utiliser à demeure les 15,000,000 de chevaux-vapeur de potentialité de nos cours d'eau. En vérité, c'est bien une mission providentielle que le Québec est appelé à remplir sur cette terre d'Amérique, sans quoi le Ciel ne l'eût pas comblé de tous les privilèges. Commis à la sauvegarde de ce qu'il faut regarder comme le trésor le plus précieux de la nation, notre responsabilité nous paraît parfois bien lourde.

Henri KIEFFER,

de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

JOYEUX PASSE-TEMPS DU FOYER

— Comment, vous n'avez pas de médecin ? Alors, comment faites-vous quand vous êtes malade ? — Oh ! mon bon Monsieur, ici nous mourons tout seuls. A quoi bon payer encore un médecin ? nous nous en irons bien sans lui.

Un monsieur voit sa voisine ne prendre que des légumes. Il veut faire l'aimable et le spirituel. Il dit, avec un fin sourire : " Madame est sans doute végétarienne ? — Non, monsieur, je suis trifluvienne." répond la petite dame.

Choix judicieux. — Ayant brisé une glace, Nigaudinos est conduit chez le recorder, qui lui dit : " C'est cinquante piastres ou la prison. Choisissez. — Eh bien ! j'aime mieux que vous me donniez les cinquante piastres."

"LA SOCIÉTÉ DU CANADA"

UN ASSOCIÉ DE BIGOT ET DE BREARD

par PIERRE STANISLAS

A l'honorable Adélarde Turgeon, docteur-ès-lettres, chevalier de la Légion d'honneur, président du Conseil législatif et de la Commission des monuments historiques de la Province de Québec, cet essai, avec sa bienveillante autorisation, est respectueusement dédié.

En juin 1924, le hasard d'un voyage me conduisit à Washington, D. C. Pendant que mes courageux compagnons, bravant une température suffocante d'humidité, visitaient cette ville bâtie d'après les plans d'un ingénieur français — Lenfant, — je passais trois journées inoubliables à la superbe et riche bibliothèque du Congrès. J'y rêvais depuis l'époque lointaine où, à Saint-Denis-sur-Richelieu, j'étais petit enfant de chœur. Je servais alors la messe d'un vénérable vieillard, ex-chalepain dans l'armée américaine. (1) Ses récits troublaient mon esprit. J'avais dès lors pris la résolution de me renseigner un jour sur le rôle joué par les Canadiens dans les armées du Nord et du Sud, durant la guerre de Sécession. Mon rêve allait se réaliser, j'étais aux sources. Certain après-midi que je parcourais des papiers militaires, un sous-bibliothécaire, très averti et très aimablement secourable comme on en rencontre dans toutes les bibliothèques, et tel que tous les chercheurs en connaissent un à la Législature, m'apporta un ouvrage qui m'intéressa grandement. C'était un volume de la Revue historique de Bordeaux et du Département de la Gironde, (année 1913-1914). J'y trouvais le texte de la convention de la "Société du Canada", qui n'a jamais, croyons-nous, été publié ici. Je pris des notes, je fis des recherches que, vû l'heure du départ, je dus interrompre à regret. Je viens de revoir ces notes, et j'ai songé à les exhumer de mes cartons. Ce qui m'a intéressé aura-t-il l'heur d'en intéresser d'autres ? Je ne sais, mais j'ose l'espérer. A tout événement, je me risque... à essayer d'être intéressant et instructif,

Et, si d'y parvenir je n'emporte le prix,

J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

Jetons un regard en arrière. La France qui vient de voir les splendeurs du règne de Louis XIV assiste, troublée et inquiète, aux désastres de la guerre de la succession d'Espagne et aux dernières années si tristes du grand règne. La guerre de la succession d'Espagne, on le sait, fut d'abord désastreuse ; puis à ces désastres sur les champs de bataille s'ajoutèrent les rigueurs de l'hiver de 1709, durant lequel le peuple endura de si grandes souffrances. Heureusement que les victoires de Villaviciosa et de Denain permirent à Louis XIV de faire le traité d'Utrecht (1713) qui précludait, hélas ! au démembrement de l'empire colonial français en Amérique ; la baie d'Hudson, l'Acadie et Terre-Neuve passaient à l'Angleterre. Et puis, qui dira les angoisses de la France en voyant les deuils cruels qui frappent le vieux roi dans ses plus chères affections ? Qui dira les angoisses de Louis le Grand, en 1712, alors que meurent le Dauphin, le duc de Bourgogne et le fils aîné de ce dernier, le duc de Bretagne ? Louis XIV souffre à la pensée de cet enfant maladif, le nouveau duc d'Anjou, second fils du duc de Bourgogne, qu'il va laisser comme successeur. Il connaît trop bien ceux à qui va échoir la régence : les ducs d'Orléans et de Bourbon. Les hontes de la Régence et du règne de Louis XV, voilà la rançon des gloires du grand règne. Les guerres et le faste de Louis XIV ont épuisé le trésor. Le numéraire est rare. Voici que l'écossais Law fonde sa banque. Entreprise privée d'abord, cette banque opère bientôt au nom de l'État. Elle émet du papier monnaie, des billets remboursables en or. Ce fut d'abord un succès ; la rue Quincampoix devint le paradis des spéculateurs. Les Compagnies des Indes Occidentales et du Mississipi, fondées pour accroître les profits de la Banque, furent un complet insuccès et, en 1720, ce fut la banqueroute. Et ne peut-on pas voir dans ce désastre une des causes de l'apathie du Roi, des ministres et du peuple pour les choses d'Amérique ? Ce pays, que Voltaire devait dédaigneusement appeler "quelques arpents de neige", avait déjà englouti trop de capitaux, devait-on toujours faire de nouveaux sacrifices pour cette colonie lointaine ?

(1) L'abbé Joseph-Edouard-Napoléon Mignault (1826-1895). Durant quatre ans, il fut aumônier du 76^e régiment américain. (Allaire: *Histoire de Saint-Denis-sur-Richelieu*, p. 259.)

Sous Louis XV, la France est de nouveau engagée dans deux guerres de succession, de Pologne et d'Autriche. La France était saignée à blanc. Les ministres trouvaient toujours de l'or pour les caprices et les plaisirs du roi ; mais quand il s'agissait de crédits pour la marine ou les colonies, on était toujours à court de fonds. On ne sait pas profiter des victoires de Fontenoy, de Raucoux, de Lawfeld ; la prise de Berg-op-Zoom, l'investissement de Maestricht déclenchent un mouvement pour la paix. La France était énermée ; les ministres étaient jaloux des succès de cet aventurier célèbre, Maurice de Saxe, et de l'ascendant qu'il prenait sur le roi qui venait de lui donner comme récompense le domaine de Chambord. Quand Auguste avait bu, la Pologne était ivre ; quand la Pompadour était fatiguée, (et elle l'était de suivre le roi aux armées), le roi était prêt à traiter. Les États généraux de Hollande sont les premiers à s'émouvoir et font des instances pour que l'Angleterre, leur alliée, mette fin à la guerre. Le comte de Sandwich et le ministre Puyseux commencent les pourparlers pour la paix. Louis XV "traite en roi et non en marchand", et à Aix-la-Chapelle, en 1748, la France accepte une paix qu'elle aurait dû dicter. On rend bien à la France l'Isle Royale dont les anglais d'Amérique s'étaient emparé, en 1745, par la prise de Louisbourg. C'était peu pour récompenser et encourager l'héroïsme des français d'outre-mer. Au Canada, l'inquiétude allait croissant car on connaissait les agissements et les incessants préparatifs des colons anglais.

Le Gouverneur, M. de la Jonquière, était prisonnier depuis sa rencontre, à la hauteur du Cap de Finistère, (Espagne) avec la flotte des amiraux Anson et Warren. La valeur cédait partout à la trahison, au nombre et à la cupidité anglaise. En prenant Louisbourg l'Angleterre avait frappé à la tête. La trahison et l'incapacité étaient là représentées par deux cyniques et sinistres personnages : Bigot et Vergor. Etrange coïncidence ! nous retrouverons ces deux mêmes noms lorsque, quelques années plus tard, l'Angleterre frappera au cœur de la Nouvelle-France, en prenant Québec. L'inquiétude était grande, mais non moins grand demeurait l'espoir. On se rendait compte que, même sous un Louis XV, la France n'avait qu'à se ressaisir pour jeter, dans l'histoire étonnée, un faits d'armes comme la journée de Fontenoy.

Nous l'avons vu, sous prétexte d'économie, le pouvoir royal avait négligé la marine et le commerce. Il semblait s'en désintéresser complètement pour lui-même et laisser cette initiative aux particuliers. Il est vrai de dire qu'on faisait tout son possible pour aider ce pouvoir nouveau qui venait de naître : les armateurs. Le 29 juin 1700, a lieu l'institution du Conseil général du commerce. En août 1701, sont instituées des Chambres de commerce à Lyon, Bordeaux, Toulouse, La Rochelle, Rouen, Toulon. Et puis, l'édit royal de 1716 et les lettres patentes de 1717 réglèrent le trafic avec les colonies. Ce fut l'âge d'or des armateurs. Les différents ports rivalisèrent d'ardeur et d'audace. Dans une lettre datée de Versailles, 2 janvier 1750, Rouillé devait constater que "pour les fonds, le roi en donnait peu". Mais qu'importait aux armateurs ? Ils avaient la richesse, et l'on aurait dit que l'Amérique les fascinait. Où la Compagnie des Indes de Law avait échoué, eux se piquaient de réussir. Parmi ceux-ci se trouvait une figure qui, bien que d'arrière plan, intéresse notre histoire : Abraham Gradis, l'associé de Bigot et de Bréard dans la "Société du Canada". Son père, David Gradis, lui avait donné une formation commerciale de tout premier ordre. Les voyages entrepris en Hollande et en Angleterre, où nous le voyons en 1711, lui donnent de précieuses connaissances politiques et commerciales dont il va faire son profit. A Londres, il apprend des correspondants de son père les projets non déguisés des anglais d'Amérique. Il sait d'autre

part que les colonies françaises sont dégarnies de troupes, manquent de vivres et de munitions. Ce génie commercial n'eût de repos qu'il n'eût organisé une compagnie qui, sous le couvert du patriotisme, ferait de belles affaires. Mais comment cette famille juive avait-elle pris une telle importance? Après l'édit du 31 mai 1492 par lequel Ferdinand le Catholique expulsait d'Espagne tous les Juifs, Bordeaux, Bayonne et Toulouse avaient reçu une forte colonie israélite. Le peuple qui les voyait pratiquer extérieurement le catholicisme, les appela "les nouveaux chrétiens". Pleins d'ardeur au travail, ils eurent des succès qui excitèrent la jalousie. Leur activité s'exerça dans tous les champs : commerce, banque, lettres. N'est-ce pas Simon Millanges qui fut l'imprimeur de Montaigne? La souche des Gradis, à Bordeaux, fut Diego-Rodriguès Gradis. Il était marchand et ses affaires prospérèrent si bien que, en peu d'années, il devint un puissant armateur. Rien de plus curieux que l'histoire de cette famille qui ne recherche que peu des alliances étrangères : c'est entre parents qu'on se marie. De son mariage avec Sara-Henriques Bocarre, Diégo eut trois fils et une fille qui épousa un marchand, Samuel Navarre. Les trois fils, Antoine, Samuel et David épousèrent les trois filles de Michel Moreno Mendès. Veuf en 1699 d'Esther Mendès, Samuel épousa sa nièce Sara, fille de David Gradis et de Sara Mendès. De ce second mariage avec sa nièce, Samuel eut une fille, Esther, et un fils, Moïse. Esther épousa son oncle Abraham Gradis, frère de sa mère Sara, et fils de David et de Sara Mendès. Cet Abraham fut, nous l'avons dit, l'associé de Bigot et de Bréard.

Les Gradis avaient, en haut lieu, de puissants protecteurs. Dans le *Journal de Montcalm* nous lisons à la page 55 :

"... ce sont trois gros vaisseaux marchands partis de La Rochelle il y a 34 jours. Ils ont été frétés pour le compte du roi par le sieur Gradiche (sic), juif et riche négociant de Bordeaux, par la protection intéressée qu'on lui accorde pour faire un commerce exclusif, qui a souvent attiré les plaintes des négociants de La Rochelle, et contre lequel commerce exclusif on a beaucoup crié..."

Ce privilège exclusif remontait à plusieurs années. Flairant tout le profit qu'il pourrait en retirer, Gradis entra en relations avec François Bigot, intendant de la Nouvelle-France, et avec Jacques-Michel Bréard, contrôleur de la marine à Québec. Gradis connaissait Bigot depuis toujours. On le sait, Bigot est né à Bordeaux, le 30 janvier 1703 : ils étaient donc presque du même âge. Appartenant à une famille de magistrats, allié au ministre Puysieux, au maréchal d'Estrées et au comte de Morville, secrétaire d'État du département de la marine, Bigot était un associé de première valeur. Mais comment Gradis avait-il connu Bréard? Avant de devenir contrôleur de la marine, Bréard avait-il été attaché à quelque port où Gradis l'aurait rencontré? Est-ce à la suggestion de Bigot que Gradis le prit comme associé? Où encore, est-ce à cause de l'importante position qu'il occupait comme contrôleur de la marine qu'il fut choisi? Est-ce à cause de ses relations? Ce Bréard devait avoir de puissantes influences, car nous voyons dans les *Archives de France* par M. Edmond Roy, (p. 881) que, quand Bréard fut condamné, le grand chancelier de France intercédait en sa faveur. Nous n'avons rien trouvé à ce sujet. Le 10 juillet 1748, à Bordeaux, on fonda "La Société du Canada". Si cette société n'eût pas été représentée par des fripons, elle aurait pu rendre les plus grands services. Voici le texte, publié, croyons-nous, pour la première fois en Canada, de la convention :

STATUTS DE LA SOCIÉTÉ DU CANADA "

Bordeaux, 10 juillet 1748.

Il a été convenu entre Messieurs Bigot et Bréard, intendant et contrôleur en Canada, et les sieurs David Gradis et fils, négociants à Bordeaux, d'une société particulière pour raison du commerce du Canada, conformément aux articles suivants que nous promettons respectivement exécuter de bonne foi.

ARTICLE PREMIER

Il sera fait achat par nous soussignés David Gradis et fils, d'un navire du port d'environ 300 tonneaux que nous chargerons et expédierons après la primeur prochaine pour Québec, chargé de vin,

eau-de-vie et autres marchandises soit sèches ou autres, relativement au mémoire qui nous sera envoyé pour cet effet de Québec et que nous accomplirons du mieux qu'il nous sera possible.

ARTICLE 2e

Le capitaine qui aura le commandement du dit navire aura ordre des dits sieurs Gradis et fils de faire la vente des marchandises dont son chargement sera composé ou de remettre cette cargaison à Mrs Bigot et Bréard ou à tels négociants qu'il leur plaira indiquer et de suivre pareillement leurs ordres pour le retour du dit navire, soit qu'ils jugent à propos de le renvoyer directement en France, ou de l'envoyer à l'Amérique avec quelques chargements, pour faire ensuite son retour et désarmement à Bordeaux.

ARTICLE 3e

Mrs Bigot et Bréard seront les maîtres de disposer de la destination en retour du dit navire, ainsi et comme ils le jugeront à propos pour l'avantage commun de la Société, ainsi qu'il a été observé ci-dessus, de même que du produit de sa cargaison d'aller à Québec, du montant de laquelle ils feront néanmoins la remise ou en lettres de change, ou en emploi de marchandises propres pour le voyage auquel ils destineront le susdit navire en retour, ou en partie de l'une ou de l'autre façon ainsi qu'ils le jugeront le plus à propos aux intérêts de la dite société.

ARTICLE 4e

Nous, David Gradis et fils, nous obligeons d'envoyer à Mrs Bigot et Bréard le compte de l'achat du susdit navire, armement et avitaillement, circonstances et dépendances, ainsi que de la cargaison qui sera faite dans le susdit navire pour le compte de la Société, comme aussi ils seront pareillement tenus de nous envoyer le compte des ventes qui seront faites à Québec, ainsi que ceux des marchandises qui seront chargées en retour.

ARTICLE 5e

Le susdit commerce sera fait de compte, savoir trois dixièmes pour Monsieur Bigot, un cinquième pour M. Bréard et cinq dixièmes pour nous, David Gradis et fils, qui nous engageons de fournir pour Mrs Bigot et Bréard les fonds nécessaires pour le susdit achat de navire et cargaison. Si dans la suite il convint pour l'avantage de la dite Société d'augmenter ce commerce d'un ou plusieurs navires, on pourra le faire. Nous nous obligeons pareillement de faire faire pour le compte de Mrs Bigot et Bréard des assurances à concurrence des deux tiers de leurs intérêts dans le montant du dit navire et cargaison pour l'aller et pour le retour ; ils nous donneront leurs ordres soit qu'il aille de Québec à l'Amérique et son retour en France, ou qu'il vienne ici en droiture, comme aussi de l'entier montant de leurs intérêts, s'ils nous en donnent ordre.

ARTICLE 6e

Au retour du dit navire en cette ville, il sera fait par nous, David Gradis et fils, une nouvelle cargaison pour Québec, conformément au mémoire qui nous sera envoyé par Mrs. Bigot et Bréard qui en disposeront comme de la première, ainsi que de la destination en retour du dit navire, comme il a été ci-devant expliqué, et qui continuera jusqu'à l'expiration du terme dont il sera ci-après parlé.

ARTICLE 7e

Si Mrs Bigot et Bréard trouvent à propos d'acheter ou faire acheter à Québec un ou deux bateaux, brigantin ou goélette pour le compte de la Société pour faire le commerce de Québec aux Iles Françaises de l'Amérique et des dites Iles à Québec, chargés en marchandises propres à l'un et l'autre commerce, ils en seront les maîtres, et le susdit commerce se fera pareillement comme il a été ci-devant expliqué. En ce cas, Mrs Bigot et Bréard nous remettront les comptes relatifs aux susdits achats et commerce, afin que nous en soyons instruits dans toutes les circonstances, pour pouvoir faire faire des

assurances sur notre moitié d'intérêts et sur la leur, s'ils nous en donnent ordre.

ARTICLE 8e

La susdite Société durera l'espace de six années à compter du jour et date de l'époque du premier départ du navire que nous, David Gradis et fils, devons acheter pour le susdit commerce, au bout de l'expiration duquel délai les profits seront partagés ainsi qu'il est ci-devant expliqué, c'est-à-dire trois dixièmes pour Monsieur Bigot, un cinquième pour M. Bréard et cinq dixièmes pour nous, David Gradis et fils, et les pertes supportées de même, s'il s'en trouve. Fait à Bordeaux le dixième juillet, mil sept cent quarante-huit.

(Signé)

BIGOT,

BRÉARD,

DAVID GRADIS ET FILS.

Gradis se mit à l'œuvre tout de suite. La convention était à peine signée qu'il ajoutait à sa flotte une nouvelle unité. Il acheta la *Renommée*, navire de trois cents tonneaux. La Société du Canada aurait dû prendre fin en juillet 1754, mais elle fut prolongée sur la demande de Bigot et de Bréard. Elle fut liquidée le 16 février 1756 ; Gradis y gagnait 902,305 livres de bénéfices avoués. Qui dira les profits réalisés par les scrupuleux (!) sociétaires du Canada ?

Après la liquidation (16 février 1756), la *Renommée* fut commandée par Denys de Vitry. En lisant le "Journal de Montcalm", tome VII de la Collection des manuscrits de Lévis, on voit, page 65, que le 15 mai 1756, "la *Renommée*, vaisseau frété pour le compte du roi et ne portant que des provisions, est entré ce matin dans la rade."

La Société du Canada était liquidée, mais Gradis continuait le commerce d'Amérique. A la page 215 de son Journal, le marquis de Montcalm nous dit avoir reçu quelques nouvelles de France, apportées par le *Jason*, vaisseau de Gradis. C'est ainsi que Montcalm écrit ce nom, et cette désinence sent son israélite d'une lieue.

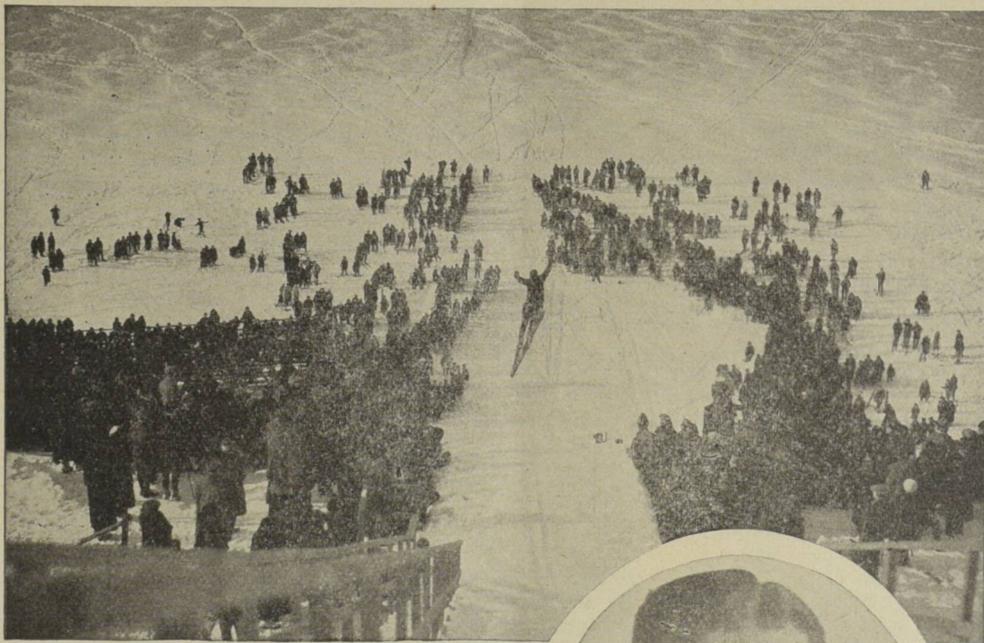
Le lecteur se demandera peut-être pourquoi Bigot et Bréard, après avoir demandé la prolongation de la convention de 1748, ne firent pas de nouveaux efforts pour qu'elle fut continuée. Nous en sommes réduits à des hypothèses. Gradis avait-il entendu parler des récriminations et des plaintes des pauvres canadiens affamés et ruinés par Bigot et Cie, et craignait-il d'avoir des ennuis ? De fait, il en eut en 1762, comme nous le verrons plus tard. Ou encore, n'était-ce pas qu'il était fatigué des exigences de Bigot et des irrégularités qu'il trouvait dans les écritures de ses associés québécois ? Ou enfin — le vautour, on le sait, voit sa proie de loin — ces vautours de la finance qui avaient nom Bigot et Cie n'entrevoyaient-ils pas à l'horizon les profits qu'ils pourraient réaliser en organisant une flotte ? On sait le rôle joué par le munitionnaire Cadet dans l'organisation de la flotte à Canon. (cf. Roy : *Histoire de la seigneurie de Lauzon*, II, p. XLIV de l'Appendice). Le zèle de Gradis fut-il stimulé par l'organisation de cette flotte à Canon ? On serait porté à le croire, car en 1758 Gradis envoya quatorze navires au port de Québec.

Dans un prochain article, nous continuerons à étudier les activités de Gradis. Toute d'arrière plan qu'elle peut être, cette figure appartient à une période émouvante de notre histoire, et nous croyons qu'il y a intérêt à ne pas la laisser ignorée.

PIERRE-STANISLAS.

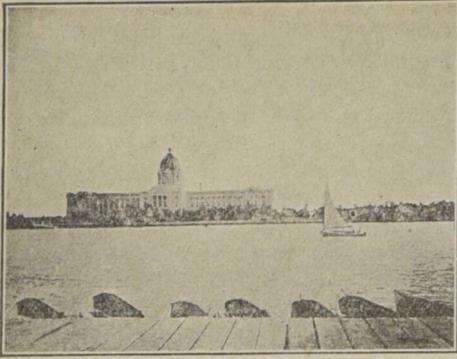
Dans une garnison, à la veille d'une éclipse solaire, le colonel d'un régiment d'infanterie avait réuni les sergents pour leur annoncer que le lendemain matin aurait lieu une éclipse solaire, et il avait ajouté : "Le régiment se réunira en petite tenue sur la place d'armes... j'expliquerai l'éclipse avant l'exercice. Si le temps est couvert, on se réunira au manège." Les sergents rédigèrent l'ordre du jour, comme suit :

"Demain matin, par ordre du colonel aura lieu une éclipse de soleil. Le régiment se réunira sur la place d'armes, où le colonel viendra diriger en personne. Si le temps est couvert, l'éclipse aura lieu dans le manège."



Le carnaval d'hiver à Québec. — Une envolée en ski alors que le soleil de février commence à adoucir les saines rigueurs du climat et devant une foule de spectateurs tout vibrants d'émotion et d'admiration. Dans le médaillon un champion norvégien, Ivan Nelson.





A REGINA, SASK.

Le palais législatif, imposant et riche, domine toute la campagne à 50 milles à la ronde. (Courtoisie du Pacifique Canadien.)

Le samedi, 13 décembre 1925, M. Marquis faisait une causerie intime à l'occasion d'une réunion mensuelle des membres de la société des Arts, Sciences et Lettres. Nous lui avons demandé, à lui excellent québécois, de faire bénéficier les lecteurs du "Terroir" de ses pérégrinations. Sa réponse affirmative nous donne l'avantage d'offrir présentement une première cueillette de ses observations. LE DIRECTEUR

Le voyageur qui a eu l'avantage de visiter l'ouest canadien, sous la direction de l'Université de Montréal, et véhiculé sur un convoi de la compagnie du Pacifique Canadien, peut se vanter d'avoir été gratifié de deux forts appoints qui ont tout d'abord aplani cinquante pour cent des mille tracasseries inhérentes à tout voyage en pays étranger et, ensuite, plus que doublé pour chacun les occasions de s'instruire sans effort, ou presque. L'itinéraire tracé était très chargé et aussi fallait-il se hâter de profiter de tous les moments d'arrêts, afin de recueillir le plus de connaissances possibles, et de remporter autant d'images nouvelles que le cerveau pouvait en retenir dans cette course rapide où les aspects changent à tout moment.

Nous avons trop souvent eu à nous plaindre d'appréciations ou d'impressions données par des étrangers, qui étaient passés comme des météores au milieu de nous, pour que nous commettions la même erreur en croyant ou en feignant de croire que nous avons recueilli autre chose que des aperçus ou des connaissances superficielles sur l'ouest canadien, au cours d'un voyage de trois semaines.

Toutefois, nous revenons avec certaines visions et maintes impressions qui n'ont pas été sans créer chez nous des sensations nouvelles, ni modifier sensiblement parfois notre opinion au sujet des conditions économiques et de la mentalité des habitants de l'ouest canadien.

Rappelons brièvement quelques-unes de ces visions et donnons quelques-unes de ces impressions.

Etendue du Canada.

Nul ne saurait se faire une idée, même la plus légère, de l'immensité du territoire de notre pays, sans l'avoir parcouru. Avant de quitter Québec, nous croyons que Winnipeg est bien loin et qu'une fois rendus là nous aurons parcouru la majeure partie du trajet à franchir. Erreur et illusion. Ce n'est que lorsque l'on est rendu à Vancouver que l'on s'aperçoit que Winnipeg n'est, en réalité, qu'à l'entrée des prairies, tandis que les trois chaînes des Montagnes Rocheuses — les Rocheuses proprement dites, les Selkirk et les Cascades — mesurant cinq cent milles de largeur, ou près de trois fois la distance entre Québec et Montréal, forment tout un monde physique qu'il faut voir pour l'apprécier et en saisir toute l'étendue et la majesté.

L'Ouest Canadien

VISIONS FUGITIVES ET IMPRESSIONS DURABLES D'UN VOYAGE
A TRAVERS LE CANADA, ORGANISÉ PAR L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL, DU 7 AU 28 JUILLET 1925.

Par G.-E. MARQUIS

Les plaines de l'ouest.

Les plaines, surtout dans la partie sud des provinces de l'ouest, sont plus ou moins monotones, à cause de leur surface dénudée et plane. Toutefois, en arrivant vers Moose-Jaw, et principalement à Calgary, cette monotonie est rompue par le moutonnement du sol.

Ajoutons que la plaine du nord, en passant entre autres par Edmonton et Saskatoon, nous a paru plus intéressante, à cause de la culture qui s'y montre plus prospère, et des arbres dont on voit des bosquets ici et là, surtout le long des rivières.

Les Rocheuses.

Les Montagnes Rocheuses ne se décrivent pas. Les albums, de même que les lithographies et les peintures qui les représentent ne peuvent qu'en donner une image bien terne. Il faut les voir, les contempler à loisir, admirer leurs formes variées et pittoresques à l'infini, avoir foulé la neige éternelle de leurs pics, pour en comprendre toute la beauté, toute la majesté et toute la grandeur écrasante.

Une grande variété de formes architecturales s'y rencontrent, et plusieurs d'entre elles portent des noms savoureux, déterminés par leurs formes ; il y a, par exemple, le Château, la Cathédrale, la Vallée des Dix Pics, le Pilote, les Trois Sœurs, et combien d'autres que l'on a baptisées du nom d'un personnage célèbre, comme, par exemple, les Monts Stephen, McDonald, Van Horn, Edith Cavell, etc.

Les touristes, en grand nombre, se font un sujet d'orgueil d'escalader les pics des plus élevés de ces montagnes. C'est ainsi que plusieurs de notre groupe sont montés sur le Mont Sulphur, en arrière de Banff, et que d'autres ont escaladé celui de la Ruche d'Abeilles, au Lac Louise, encore couronné de neige.

Inutile d'ajouter que le panorama qui se déroule à nos yeux, lorsqu'on est au sommet de ces pics, est d'une beauté indéfinissable. L'air y est si pur et l'atmosphère si limpide que l'on voit là-bas, à cinquante milles de distance, aussi bien qu'ici à dix milles.

Le blé.

Les plaines traversées et couvertes des blés les plus prometteurs, font le sujet des trois-quarts de la conversation, lorsqu'on s'arrête dans les campagnes ou dans les villes. Et si le chanoine Stéphane Coubé a écrit un poème en prose si remarquable sur le blé, les fermiers de l'ouest, à leur façon, chantent aussi le blé, puisque celui-ci constitue en quelque sorte les trois-quarts de leur fortune et que, de plus, c'est sur lui que repose tout l'édifice économique de l'ouest.

Une bonne récolte de blé veut dire, pour chaque cultivateur, une encaisse de \$5,000 à \$25,000, et signifie que toute la population de l'ouest, de même que les compagnies

d'élevateurs, de transport, de minoteries, etc., profiteront aussi de cette abondance.

Jadis, nos aventuriers se dirigeaient nombreux vers la Californie et, plus tard, vers l'Alaska et le Klondyke, quand l'on apprit la découverte d'or dans ces endroits. Il est un fait avéré aujourd'hui : c'est que le voyageur qui a goûté à ces aventures les abandonne rarement sans y avoir fait fortune.

Les fermiers de l'ouest sont un peu comme les chercheurs d'or de jadis ; ils espèrent faire fortune dans un an ou deux, et si, après dix, quinze ou vingt ans de luttés, cette fortune ne leur a pas souri, ils n'en sont pas moins confiants. Cet optimisme les soutient continuellement dans cette course vers la richesse par le blé.

On ne trouve donc pas, dans les plaines de l'ouest, cet esprit routinier qui règne parfois ailleurs, ni cet abandon de la terre pour courir vers des chimères, ou se faire rentier encore à l'âge mur et se contenter de grignoter une faible pitance, dans un village.

Partout, c'est la même activité, le même optimisme et la même ambition de s'enrichir. Inutile d'ajouter que cet état d'esprit se reflète énormément sur les progrès ou plutôt sur les pas de géant accomplis par l'ouest depuis vingt-cinq ans, à tous les points de vue.

Voilà ce qui étonne parfois les habitants de l'est, dont quelques-uns ont des allures assez prononcées de Roger Bon-Temps et qui, presque toujours, ont le loisir voulu pour philosopher après tous les incidents de la vie. Cette mentalité explique encore l'emprise du groupe de l'ouest, à bien des points de vue, emprise exercée, entre autres, par leurs représentants, à Ottawa, lorsqu'il s'agit des intérêts du Canada entier et où l'on voit parfois les vieilles provinces sacrifiées.

Ressources naturelles.

Il ne faudrait pas croire, cependant, qu'il n'y a que des plaines propres à produire du blé, dans l'ouest. C'est un pays aux ressources variées et même très riche en ressources naturelles de toutes sortes.

Il n'y a peut-être pas autant de rivières et de cascades que dans notre province de Québec, mais, d'autre part, une autre source d'énergie s'y trouve : c'est le charbon qui s'étend sous la plaine, à bien des endroits presque à fleur de terre.

L'on serait tenté de croire que les matériaux de construction y sont rares, mais l'on y fabrique de superbes briques de toutes les nuances, de même que des tuyaux en terracotta et de la tuile ; l'on y fait aussi de la poterie aux couleurs variées, car du kaolin s'y trouve en quantité à plusieurs endroits.

Les produits minéraux y sont innombrables dans les Rocheuses, et, à chaque jour, l'on en découvre de nouveaux que l'on exploite.

Population urbaine.

Les villes se développent très rapidement, bien que la guerre ait retardé quelque peu les progrès dans certain nombre d'entre elles, car il faut ajouter que les provinces de l'ouest et la Colombie ont fourni aux forces expéditionnaires une proportion très considérable d'hommes en état de porter les armes.

L'on peut considérer comme villes remarquables déjà celles de Winnipeg, Régina, Calgary, Vancouver, Victoria, Edmonton et Saskatoon. Ces villes grandissent à vue d'œil et l'on ne ménage pas, dans ces plaines de l'ouest, l'espace pour les ériger.

À l'exception de quelques artères commerciales, où l'on rencontre des édifices à plusieurs étages, les autres habitations ne sont faites que pour une famille, et chaque famille possède son lot avec son jardin potager, ses fleurs, ses plantes, ses arbres et ses haies.

Les fermes expérimentales, dans chaque province, cultivent les espèces d'arbres et d'arbustes qui peuvent s'acclimater dans l'ouest, et déjà la plupart des villes ont l'orgueil de l'arbre, et, partout, on le voit dresser son tronc ses tiges et ses feuilles autour des habitations et le long des rues.

Dans vingt-cinq ans, les villes de l'ouest seront plus boisées, si l'on peut dire, que la plupart des villes de l'est au Canada.

Laboratoires.

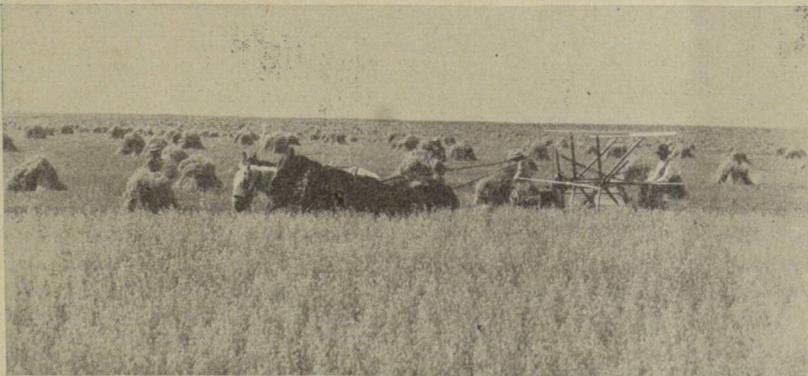
Les laboratoires où se prépare l'avenir de l'ouest canadien, à tous les points de vue, sont, en particulier, les universités, les écoles d'agriculture et les fermes expérimentales. Il faut voir ces foyers d'étude et d'expérimentation, pour se rendre compte exactement des promesses de développement de cet immense pays.

Dans ces plaines ouvertes récemment à la culture — le premier blé y fut récolté il y a à peine un siècle — tout est neuf et le facteur routine n'existe pas là pour retarder le progrès de ceux qui veulent être modernes.

D'autre part, l'on ne saurait compter, en général, sur le dévouement, l'abnégation ou le sacrifice de quelques individus pour créer les services publics, et c'est pourquoi l'État ne craint pas de faire de larges entailles à son budget pour créer de toutes pièces, à coup de millions, et maintenir en excellent état, ces différents foyers d'instruction dont nous venons de parler.

Les universités ne songent pas tant à former des professionnels qu'à préparer des hommes capables de mettre en valeur toutes les ressources naturelles du pays.

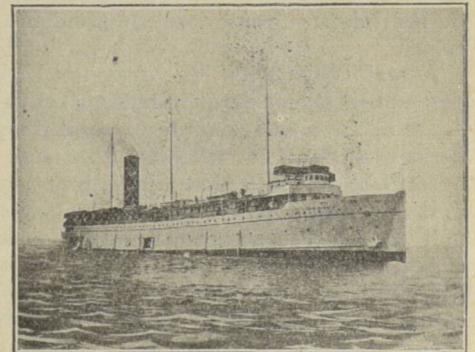
Et, à propos de ces ressources, nous savons, pour en avoir vu des échantillons ou des spécimens de toute nature,



DANS LES PLAINES DE L'OUEST

La moisson du blé se fait encore au moyen de moissonneuses tirées par des chevaux; dans les grandes exploitations l'on emploie des tracteurs.

Courtoisie du Pacifique Canadien.



Le "VAPEUR KEWATIN" fait le service de Fort William au Port McNichol, traversant les lacs Supérieur et Huron.

Courtoisie du Pacifique Canadien.

qu'elles sont variées et très importantes. Ce qui veut dire que, d'ici un quart de siècle, les provinces de l'ouest seront non seulement agricoles, mais qu'elles s'industrialiseront de façon à créer une concurrence considérable aux provinces de l'est et qu'alors l'on verra peut-être le problème économique actuel changer de face au point de vue de la politique à adopter, dans l'une ou dans l'autre partie du pays, quant aux échanges.

Certaines villes qui n'existaient pas il y a un quart de siècle, possèdent aujourd'hui des universités qui ont déjà coûté des millions et dont l'exécution, si nous en jugeons par les plans que l'on nous a montrés, prendra peut-être encore un demi-siècle.

Optimisme.

L'optimisme des habitants de l'ouest est tellement considérable qu'il étonne parfois le voyageur peu habitué à ce genre, mais ce qui ébahirait encore davantage bon nombre de ceux qui sont appelés à diriger les foules, soit dans une sphère, soit dans l'autre, c'est la confiance dans la prospérité future de ces provinces, confiance qui leur fait entreprendre sans hésitation les travaux qui nous semblent tout d'abord titaniques, si l'on considère la population de certaines provinces ou villes, et le peu de richesses accumulées dans ces contrées.

Bref, la mentalité de nos concitoyens de l'ouest se rapproche beaucoup de celle des Américains, par la hardiesse dans la conception et la rapidité de l'exécution de leurs plans, quand ils croient que cette exécution sera pour le plus grand bien du pays, en général, et le leur, en particulier.

Les routes.

Le voyageur serait tenté de croire tout d'abord que les voies ferrées et carrossables sont peu nombreuses à travers les Rocheuses et que celles-ci forment une barrière que seules certaines compagnies puissantes ont pu forcer. C'est là où l'on fait erreur, car l'on ne compte pas moins de quatre grandes voies ferrées qui traversent les montagnes, au Canada seulement, et il y aura bientôt une route nationale pour les autos, qui réunira Winnipeg à Vancouver.

Déjà des tronçons considérables de cette voie ont été construits dans les Rocheuses, au prix des plus grandes difficultés, comme des sacrifices les plus considérables.

Nous en avons vus qui surplombent la voie ferrée de centaines de pieds et accrochés aux flancs des montagnes, comme des nids d'oiseaux aux branches d'arbres.

Certaines parties des Rocheuses traversées par le chemin de fer du Pacifique Canadien sont des plus accidentées et l'on se demande comment l'on a pu y construire un chemin de fer. Les ingénieurs se sont plus, à certains endroits, non pas à éviter les difficultés, mais, dirait-on, à les rechercher ou à faire, en quelque sorte, de l'acrobatie, en posant des rails sur des pics et en construisant des viaducs au-dessus de précipices au fond desquels grondent des torrents tumultueux.

A maints endroits, les voyageurs en ont le vertige et se demandent si leur dernière heure n'est pas arrivée.

De même aussi, la route carrossable qui relie le lac Windermere à Banff est tellement tortueuse et enchevêtrée que le touriste doit se tenir toujours prêt à entrer dans l'éternité.

Il faut dire aussi que les accidents y sont très nombreux, non pas à cause des chauffeurs qui conduisent les autobus engagés par le Pacifique Canadien, mais occasionnés par des amateurs qui croient pouvoir caracoler dans ces lacets comme sur une grande voie en ligne droite.

On atteint parfois, dans cette route, une altitude de 5,000 à 6,000 pieds, pendant que l'on voit, lacs et rivières flamboyer au soleil, dans la vallée.

Inutile d'ajouter que le trajet accompli offre les spectacles les plus grandioses, en même temps que les plus pittoresques,

et que l'on y jouit du confort le plus complet, grâce aux mesures prises, pour nous protéger, par la compagnie du Pacifique Canadien.

Les fruits.

Si la culture des céréales et, entre autres, celle du blé, attire tout d'abord l'attention du visiteur qui traverse le Canada, et particulièrement les provinces de l'ouest, celle des fruits, dans la Colombie-Anglaise, est certainement digne d'étude.

Le visiteur s'attend parfois à trouver, sur le versant ouest des Montagnes Rocheuses, des étendues à perte de vue, couvertes de pommiers, de pêcheurs, de poiriers, de pruniers, d'abricotiers, de cerisiers et autres fruits, mais il est bientôt désillusionné quand il constate que les montagnes — les Cascades — aux flancs escarpés viennent mourir tout près du rivage.

Les vergers se trouvent donc un peu partout dans les vallées et les vallons avoisinant les rivières et les lacs, qui se rencontrent en grand nombre dans la dernière chaîne de montagnes, celle qui subit le plus l'influence climatérique du Pacifique. C'est dire que les terrains propres à la culture des fruits sont éparpillés sur un vaste territoire et qu'il faut parcourir des distances considérables parfois pour rejoindre deux vallées.

Comme la pluie est très rare dans ces endroits, il va sans dire que le sol y est généralement aride et montre une surface plutôt rugueuse et dénudée de toute végétation. D'ordinaire, les torrents des canyons sont éclusés, et l'eau ainsi captée est distribuée au moyen de tuyaux et de dalles dans tous les vergers de ces vallées.

Il y a là des compagnies d'irrigation qui font la distribution de l'eau pour la culture des fruits, comme ici des compagnies qui construisent des aqueducs pour fournir une eau potable à tous les foyers d'un village ou d'une ville.

Nous avons encore remarqué que, dans la plupart de ces endroits, les producteurs de fruits se sont formés en coopératives et que les produits de leurs vergers, après avoir été soigneusement sélectionnés, sont non moins soigneusement emballés, et ils obtiennent ainsi, sur les différents marchés de l'Amérique, des prix fort rémunérateurs.

Il faut voir aussi avec quel entrain ces producteurs de fruits vantent la valeur des produits de leur vallée respective. A les entendre parler, il n'y a rien au monde comme les fruits qui croissent dans la vallée Okanogan, la vallée Kootenay, la vallée Yoho ou encore la vallée Kettle.

C'est là un chauvinisme de bon aloi et qui prouve l'amour que chacun porte à son coin de terre, de même qu'aux produits qui en sortent.

G.-E. MARQUIS,
de la Société des Arts, Sciences
et Lettres.

Un commissionnaire à un villageois qui débarque : "Cirer, M'sieur? dix sous.— Jamais de la vie.— Cinq sous! — Non! — Pour rien alors! — Allez-y si ça vous amuse." Le commissionnaire cire le pied droit, puis lâchant la brosse : "Maintenant pour cirer l'autre, c'est dix sous."

Dernièrement sa bonne entre en coup de vent dans son cabinet, la figure horriblement contractée : "Monsieur, Monsieur, je viens d'avaler une épingle.— Tenez, lui dit le docteur, sans lever la tête, en voilà une autre... et laissez-moi tranquille."

Au confessionnal.— "Mon père, est-ce un péché de me croire beau? — Non, mon enfant : ce n'est qu'une erreur!..."

CHRONIQUE FINANCIÈRE

A L'USAGE DES CAPITALISTES, PETITS ET GRANDS

PLACEMENTS IMMOBILIERS ET HYPOTHÈQUES.— Cet ordre de placement intéresse un public beaucoup plus restreint en raison des sommes à engager dans chaque opération, et, qui, en général, sont supérieures à celles qui suffisent pour l'acquisition d'une action ou d'une obligation.

L'achat direct d'immeubles requiert une connaissance approfondie du niveau des prix, de la valeur, du rendement, du lieu, du temps ou de l'état financier de la ville ou du quartier où est situé l'immeuble. Une ville très taxée, un quartier rétrograde ou en voie de progrès, la classe de gens qui l'habite, les industries existantes, l'augmentation régulière de la population, la mode ou le goût, la connaissance des problèmes de la construction, l'histoire de l'immeuble même, sont autant de questions épineuses qu'il n'est pas donné à tous de pouvoir résoudre. La surveillance générale, la location, les réparations, viennent s'ajouter aux difficultés du choix et rend difficile l'évaluation du revenu vrai des immeubles. Survienne le décès du chef de famille dont les fonds sont placés de cette façon, des complications sans nombre tombent sur les épaules des héritiers.

Le placement sur hypothèque n'est pas moins compliqué. Aux difficultés financières viennent s'ajouter l'examen des titres, la perception des intérêts, la surveillance des assurances-feu, les quittances et main-levées, l'incertitude du remboursement, les formalités légales pour déloger un débiteur récalcitrant et pour la mise en vente de la propriété hypothéquée.

Des capitaux chèrement gagnés ont été perdus parce qu'une usine s'est établie dans le voisinage de telle résidence, telle rue où les postes de commerce étaient payés fort chers autrefois, s'est vue supplantée par telle autre, tel nouveau quartier s'est vu préféré dans la faveur publique à tel autre, tels immeubles confortablement bâtis, mais construits en hauteur sont délaissés pour les logements dit de "plain-pieds". Que de capitaux enfouis pour un acte mal fait, pour une prime d'assurance échue et non renouvelée, pour un remboursement qui ne parvient pas à destination, pour un droit ou une préférence consentie ! Ceux qui placent leur fortune dans l'achat de propriétés n'attendent pas tant un revenu immédiat qu'une plus-value que le développement ultérieur de l'agglomération urbaine rend vraisemblable. Il ne faut pas croire que le placement en immeubles soient toujours apte à donner de brillants résultats et assurer à ceux qui les effectuent un rendement élevé et un accroissement de fortune. En principe le placement immobilier est excellent, mais il ne convient pas à tous. Nous dirons plus loin dans quelles conditions il doit être admis au portefeuille.

QUALITÉS DES PLACEMENTS.— Que recherche-t-on dans un placement ? 1° Le remboursement du capital, 2° l'intérêt, 3° la mutabilité ou facilité de revente du titre, 4° les profits à retirer.

Le remboursement de la somme prêtée est le premier objet de notre attention. Ceci paraît puérile à dire. Il semble que la conservation du capital devrait être le principal souci du capitaliste, mais lorsqu'on examine certains placements, on est étonné que cette considération primordiale ait cédé le pas à l'intérêt ou à l'espérance des profits éventuels.

Nous insistons fortement sur cette première qualité de tout placement. Que les capitalistes, petits et grands, ne la perdent jamais de vue. Les gens de grands moyens peuvent s'écarter de ce principe quelquefois eu égard à d'autres

avantages et pour des sommes minimales, mais ceux de fortune restreinte doivent subordonner toutes les autres considérations à celle-ci.

La perpétuité du capital y est intimement lié, et, conserver son patrimoine c'est l'augmenter.

L'intérêt est toujours relatif au risque couru, c'est la rançon de la chose prêtée. Plus un placement offre d'aléas, plus l'intérêt est élevé ; cette vérité devrait être inscrite à la première page du carnet de tous ceux qui ont des fonds en disponibilité. Toutefois, il subit des variations de temps et de lieu, d'offre et de demande qui font qu'il n'indique pas toujours la valeur réelle. Ainsi, il y a quelque années, les obligations du gouvernement fédéral, 5½%, se vendaient à escompte, aujourd'hui elles font une prime considérable.

Il n'y a pas longtemps d'excellentes obligations municipales et scolaires s'offraient à 6% sans trouver grande affluence de preneurs ; aujourd'hui 5% est le taux moyen qu'elles commandent sur le marché. Ni les unes, ni les autres ne présentent aujourd'hui de meilleures garanties qu'alors. Ces variations ont pour cause la simple manifestation de la grande loi économique, à laquelle toutes les transactions sont soumises : l'offre et la demande.

Des latitudes peuvent être prises à cet égard suivant l'état de fortune ou les connaissances particulières, mais en principe on doit craindre les gros taux d'intérêt.

Plus un titre est recherché, plus les mutations sont fréquentes. Rarement un titre qui possède les premières conditions ne répond pas aussi à la troisième, car, si le remboursement est assuré et l'intérêt raisonnable, il n'y a pas de raisons qu'il ne se trouve pas de preneurs au moment de la mise en vente. Cependant, la popularité des titres varient avec les époques. Ceux qui cherchent à s'assurer cette qualité d'abord doivent étudier le courant des idées et les fluctuations de la Bourse. Ces titres sont ordinairement des valeurs à grand marché, lancées avec force réclame, mais qui ne sont pas meilleures que d'autres à marché plus restreint.

Les profits éventuels à retirer des placements ont été l'écueil où beaucoup de fortunes ont sombré, où même des institutions financières de grand renom ont fait naufrage. L'appât du gain, la perspective de gros profits, conduisent à la spéculation qu'il faut craindre en tout et par dessus tout. Les spéculateurs ne sont pas rien que ceux qui achètent ou vendent des stocks ou du grain en Bourse, sur marge. Tout capitaliste qui subordonne les deux premières qualités à l'attrait de réaliser des profits sur ses placements est un spéculateur et à celui-là nous disons : Prenez garde.

JOS.-S. BLAIS,

de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

A la gare du palais.— A quelle heure le train pour Montréal ? demande un voyageur à un employé.— Huit heures dix, répond ce dernier.— Il n'y en a pas avant ?— Non, monsieur, ils sont tous à vapeur.

CE QUE JE SUIS

Le chien suit son maître, la rivière suit son cours, le sage suit les bons conseils, le printemps suit l'hiver, le snob suit la mode, la misère suit la paresse, l'égoïste suit ses penchants, la gloire suit l'effort héroïque, et moi je suis... votre serviteur.

Pour RIRE.

CHEZ NOS MEMBRES

“ La Société des Arts, Sciences et Lettres a pour objet de grouper des Canadiens-français désireux de cultiver ou d'encourager les arts, les sciences et les lettres. ”

Voilà un extrait de la première constitution, la constitution fondamentale (1917), de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

Fondée en octobre 1917, trois journalistes constituèrent le premier noyau de cette société, qui obtint quelques mois plus tard avec un effectif de quelques vingt-cinq membres son existence civique.

En décembre 1923, S. H. le lieutenant-gouverneur, feu l'honorable Louis-Philippe Brodeur, lui accordait des lettres patentes la constituant en corporation. Elle comptait alors 180 membres.

* * *

Au cours de janvier, M. Ivan Vallée, I. C., vice-président junior, avait le plaisir d'accueillir à son charmant foyer une toute nouvelle recrue pour accroître son bonheur familial. Nous le félicitons de ce joyeux événement.

* * *

M. Jean Thomas, directeur de l'Institut Thomas de Québec, depuis longtemps florissant, vient d'établir à Montmagny une extension de sa bienfaitante institution d'enseignement.

* * *

M. Hector Laferté, avocat, député de Drummond, orateur-suppléant de l'Assemblée législative, et M. Hector Authier, député de l'Abitibi, ont été élus officiers honoraires des courriéristes parlementaires de la session 1926, — 16 George V, diraient sans doute gravement MM. les greffiers, — de la Législature de Québec.

* * *

Nous remarquons parmi ceux qui ont été élus membres, au cours de janvier dernier, du bureau de direction de l'Association générale des Comptables du Canada, section de Québec, MM. L.-P. Morin, Ed.-S. Gagné et Eugène Barry, tous trois de nos sociétaires.

A l'élection des officiers, Monsieur Louis-Philippe Morin a été élu président et M. Edouard-S. Gagné, vice-président senior. Nos félicitations.

* * *

Les cours annuels, — c'est la troisième année, — pour former des guides historiques, sont commencés depuis la fin de janvier. L'institution des guides historiques est une des œuvres de la Société des Arts, Sciences et Lettres et ce sont quelques-uns de ses membres qui donnent les cours au nombre de vingt-cinq. M. G.-E. Marquis, le promoteur de ce mouvement utile et pratique, en est le directeur. Lui-même prêche d'exemple, puisque sur le tableau des quatorze professeurs il a comme sujets de conférence : *Le régime français et le régime anglais en Canada. Les cinq sièges de Québec et les fortifications de Québec. Les principaux sites historiques. Les monuments commémoratifs. La participation des Canadiens français à la Grande Guerre.*

Les autres professeurs sont M. Wilfrid Lacroix, architecte, M. Jos.-S. Blais, négociant, M. Aimé Plamondon, notaire, M. J.-Alfred Nadeau, avocat, M. Georges Morisset, publiciste et journaliste, M. le chevalier J.-Eug. Corriveau, M. Ivan Vallée, I. C., M. J.-Onésime Gagnon, avocat, M. Narcisse Savoie, B. S. A., M. Adrien Falardeau, avocat, M. L.-B. Lavoie, statisticien, M. Athanase Guy, secrétaire de l'Association des Guides historiques. M. Jos. Dumais, professeur de diction.

Ces messieurs ont respectivement à traiter des sujets suivants :

Les édifices publics. — Industries, commerce et finance. — Le parlement et son histoire. — Nos institutions d'enseignement. — Les parcs publics de Québec. — La banlieue de Québec et son histoire. — Le Port de Québec. — Notre organisation administrative, politique, scolaire et judiciaire. — Les ressources naturelles de la province. — Situation respective de l'Église et de l'État dans la province. — Statistiques comparatives entre la province de Québec et le Canada tout entier au point de vue économique. — Douanes, transports, accommodations et tarif et la vie rurale dans la province. — Bienséance et bon langage.

* * *

Les hommes de l'heure !

Nous lisons dans un quotidien de Montréal, *Le Devoir*, dont le directeur proclame son indépendance des partis politiques, un hommage à l'égard de l'un de nos membres assurément parmi les plus distingués, l'honorable M. Ernest Lapointe, ministre de la justice dans le gouvernement du Canada, et le leader temporaire de la Chambre des Communes pendant une phase politique inconnue jusqu'ici et vraiment dramatique, ce qui suit :

“ M. Lapointe continue de diriger le gouvernement avec une indéniable habileté. Il ne se paie pas de mots. Il prend la situation telle qu'elle est. Son exposition de cette après-midi était un modèle de clarté. Le parlement, c'est le peuple du Canada qui l'a fait ce qu'il est. Il faut se conformer aux réalités. Pas un seul parti n'a de majorité. Ce sont les groupes qui conduisent la Chambre. On peut ne pas les aimer. — tel n'est pas, confesse-t-il, son sentiment — mais il faut les subir, compter avec eux.

“ Le gouvernement a convoqué la Chambre pour savoir quel parti avait la confiance de la majorité. C'est le parti libéral. Le parti conservateur ne peut pas prétendre le contraire. Conséquemment, le gouvernement libéral, fort malmené, tronqué, doit avoir le droit de se reconstituer. Telle est la théorie de M. Lapointe. C'est clair, net et sensé.”

* * *

“ Les coupeurs à la faucille ”, “ Les engerbeurs ” et “ Le batteur au fleau ” tels sont les titres des dernières silhouettes campagnardes que nous avons lues dans un quotidien de Montréal, avec pas moins d'agrément que les précédentes, de M. Georges Bouchard, député de Kamouraska à la Chambre des Communes. Et dans un autre quotidien, d'allure politique indépendante, il nous a fait plaisir de lire sous la

signature de Louis Franœur l'extrait suivant d'une chronique parlementaire :

" Il est un député libéral qui mérite qu'on parle de lui, bien qu'il soit né modeste. C'est le jeune et sympathique représentant de Kamouraska, M. Bouchard, qui est, physiquement, l'un des plus beaux hommes de la Chambre et, intellectuellement, l'un des plus brillants de la députation libérale. Agronome, professeur d'agronomie, écrivain à ses heures, féru de sciences économiques, perfectionné par des études en Europe, M. Bouchard est un ardent patriote qui se passionne de questions pratiques. Il a, sur l'évolution domestique et économique de la femme, des aperçus ingénieux et des théories nouvelles. Avec amour, il veut que l'on conserve au pays les industries traditionnelles ; il veut aussi qu'on en fonde de nouvelles, notamment celle des métiers d'art au foyer, pour occuper les jours et les soirs de l'hiver.

" M. Bouchard prêche par la pratique. Il porte d'admirables chemises de toile canadienne, filées et tissées dans son comté de Kamouraska. Ces chemises et cravates ont excité vivement la curiosité de M. Bourassa, qui s'est fait expliquer par le menu leur procédé de fabrication. Si j'étais M. Bouchard, je lancerais ce produit du terroir et m'entendrais avec les grands chemisiers de Montréal et de Québec, et d'ailleurs, pour vulgariser ces admirables choses. Mais surtout, si j'étais de la Société des Conférences de l'Université de Montréal, j'inviterais le député de Kamouraska à venir parler à Saint-Sulpice de la désertion des campagnes et de ses causes, du rôle de la femme canadienne dans l'économie de la nation, et des métiers d'art au foyer. Cela serait rudement intéressant. Mais ceci, j'imagine, n'est pas de mon affaire et ne le sera malheureusement pas."

" Mais il est souverainement aimable, ce Franœur, n'est-ce pas ? " a dû se dire notre ami Bouchard en humant ce bouquet de roses sans épines qu'avec empressement nous recueillons pour le déposer dans notre *Terroir* afin de lui conserver sa fraîcheur.

* * *

Toutes nos sympathies sont acquises à notre excellent camarade, M. Aimé Plamondon, notaire, secrétaire-correspondant de la société des Arts, Sciences et Lettres et l'un des collaborateurs les plus fidèles et les plus estimés du *Terroir*. Madame Plamondon, son épouse, est décédée dans les tout premiers jours de février après une longue maladie, mais encore au printemps de la vie. Les témoignages nombreux de condoléance à cette occasion, et surtout l'affluence des des amis aux funérailles qui ont eu lieu le samedi, 6 février, ont démontré la profondeur des regrets que ce douloureux évènement a causés dans les divers cercles où Madame Plamondon figurait et où l'on gardera longtemps le souvenir de sa grâce, de sa gaieté communicative, de son esprit aimable et de sa parfaite distinction.

* * *

A l'occasion du carnaval d'hiver à Québec et d'une convention de raquetteurs, les " Pieds Légers ", le club de raquetteurs de Drummondville, ont été l'objet d'une cordiale réception de la part de leur député populaire, le vice-président de l'Assemblée législative, M. Hector La Ferté. Deux des membres de ce club avaient accompli l'exploit de parcourir, à pied... léger, la distance de 105 milles qui sépare Drummondville de Québec.

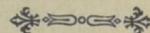
Durant leur séjour à Québec les " Pieds-Légers " se sont rendus à l'hôtel du Gouvernement, que M. La Ferté leur fit visiter avant de les convier à une réception intime dans ses appartements privés. L'entrevue du député de Drummond avec ses fidèles " sportsmen " a été marquée au coin de la plus franche et de la plus cordiale amitié.

Interprétant les sentiments de ses compagnons de la raquette, M. C.-G. Lalonde, C. R., de Drummondville, a



*Et l'art, ornant depuis sa simple architecture,
Par ses travaux hardis surpasse la nature.*
(BOILEAU)

ECOLE DES Beaux-Arts



Jeunes gens, voulez-vous étudier

Le dessin d'ornement, le dessin d'illustration, l'architecture, la peinture, le modelage, l'art décoratif, la gravure à l'eau forte, -:- -:- -:- -:-

Allez vous inscrire à l'Ecole des Beaux-Arts. Les cours sont donnés gratuitement (sauf pour le diplôme d'architecture).

Nous donnons aussi des cours préparatoires à l'architecture comprenant: les mathématiques, la physique et la chimie.

*Soyez de ceux qui veulent monter
et briller dans la société, L'avenir
est aux jeunes qui travaillent,*



S'adresser, pour autres renseignements, au

Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts

Tél : 2-8564w. 37, St-Joachim, QUEBEC.

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. J.-A. McCLURE, O.D., 109 St-Jean, Québec.

QUE LA LUMIÈRE SOIT !

toute installation électrique, petite ou grande, nous pouvons vous donner satisfaction.

Demandez - nous de soumissionner. C'est dans votre intérêt. . . .

GOULET & BELANGER Ltée

Experts électriciens
Licenciés

190, RICHARDSON
QUEBEC

Tél. 2-4623

Tél. 5338 Tél. soir : 6955

C. JOBIN

LIMITEE

182-184 Latourelle
QUÉBEC

CONSTRUCTION ET
REPARATION DE BÂTISSSES DE TOUS GENRES, MENUISERIE DE TOUTES SORTES.

Spécialité : Erection
de bâtisses à l'épreuve
du feu.

exprimé à l'adresse de M. Laferté les sentiments de bonne estime qui lui sont acquis pour le zèle et le dévouement qu'il déploie dans l'intérêt de ses mandataires. Il remercia également son hôte de la bonne hospitalité et de la gracieuse réception qu'il accordait. D'autres pieds-légers secondèrent de leur éloquence ces mêmes sentiments. M. La Ferté y répondit avec son tact ordinaire, en se déclarant infiniment heureux d'avoir pu contribuer à rendre agréable aux " Pieds-Légers " leur séjour à Québec.

Après la réception, les raquetteurs ont porté leur député en triomphe jusqu'à la porte principale du palais législatif où ils se dispersèrent ensuite après avoir lancé plusieurs vigoureux hurrahs.

* * *

Monsieur Jos. Emond, négociant, a été élu premier vice-président de la société de St-Jean-Baptiste de Québec.

M. Lorenzo Auger, architecte, a reçu à son " moulin de Vincennes ", à Beaumont, le samedi, 23 janvier, les membres de l'Association provinciale des Architectes qui avait eu son assemblée générale annuelle le même jour au Château Frontenac. On informe que cette association projette de s'intéresser à des expositions de plans d'urbanisme.

* * *

M. le commandeur Henri Gagnon, président de l'Association des sports d'hiver, à l'occasion de la convention des raquetteurs tenue à Québec au commencement de février, a fait un joli discours, d'un optimisme vigoureux et bien fondé, en souhaitant la bienvenue aux visiteurs venus des quatre coins de la province et des centres de la Nouvelle-Angleterre.

" Il importe, a-t-il dit, que l'on vienne à Québec en toute saison. Si les charmes de l'antique cité sont incomparables en été alors qu'elle semble un vieux bijou encerclé d'azur dans un écrin entr'ouvert de verdure, ses attraits durant l'hiver ne sont nulle part surpassés ; n'est-il pas vrai que Québec enneigée, recouvre une jeunesse, une vie, une animation que vous ne voyez qu'ici. Québec poudrée à frimas est toute regaillardie, elle est citée de vie, d'entrain, de plaisir autant que de labeur. Qui n'a pas vu Québec sous le nord-est par le froid sec dans la rafale, ne connaît ni cette ville ni ses gens, ni les attraits de celle-là, ni la vitalité de ceux-ci. Que le courant des voyages soit une fois bien établi de ce côté-ci pendant ce qu'on appelle ailleurs, la mauvaise saison, et ce courant se perpétuera de saison en saison. D'autres lieux sont mornes et existent à peine durant l'hiver ; Québec est exubérante de vie par les plus mauvais temps. Le froid nous vivifie.

" Ne néglignons donc rien, de notre côté, pour capitaliser les dons que nous a départis la nature. Elle nous a donné le site pittoresque, le paysage grandiose, un climat vivifiant, un ensemble de rares agréments. Pourquoi ne pas faire fructifier ce " talent " qui nous a été confié ? Les Suisses exploitent hiver et été la curiosité de l'étranger, la magnificence des Alpes, leurs pics, leurs glaciers et leurs neiges, sans cesser pour cela de jouir eux-mêmes d'un milieu sain et très beau où ils vivent. Pourquoi n'en ferions-nous pas autant ? Pourquoi ne créerions-nous pas un courant continu de visites en offrant à l'étranger ce qui peut l'attirer et le retenir ici, c'est-à-dire quelque chose d'agréable qu'il ne trouve pas ailleurs, des plaisirs nouveaux, un service parfait à des conditions raisonnables ? "

Nous nous réjouissons de l'esprit qui anime cette attitude raisonnée, ferme et enthousiaste et qui assure du développement à un mouvement digne de l'attention, et de l'encouragement de tout bon québécois pour faire fructifier un capital du terroir, depuis trop longtemps improductif.

* * *

Sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres a été tenue, au musée-magasin du " Vieux Québec ", côte de

CLINIQUE PRIVEE

— DU —

Dr GEORGES St-AMAND

DES HOPITAUX DE
PARIS, LYON, BERCK

VOIES GENITO URINAIRES

Médecine générale
Traitements électriques
Épilation, etc., etc.
Maladies vénériennes
Maladies de la peau
etc., etc.

MEDECIN DE L'HOPITAL
STE-MARIE

Bureau: 87, de l'EGLISE

TEL. 2-8223

Residence, 160 3e Avenue

Tel. 2-6168.

QUEBEC.

LA BOULANGERIE

Hethrington

Toutes les variétés de produits de boulangerie, tels que Pains, Biscuits, etc., Pâtisseries de haute qualité, livrés chaque jour dans toutes les parties de la ville.

Demandez nos biscuits
" SODAS "

364 rue ST-JEAN
QUÉBEC

Tél. 2-6636



Conservatoire d'Art Français

Directeur : M. G. Moncourtois Devalières

TÉLÉPHONE : 2-2863 - 180, rue ST-JEAN, QUÉBEC

COURS D'ENSEMBLE, de 8 à 10 h. p. m.

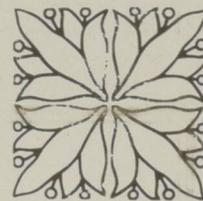
DECLAMATION — CHANT — PIANO — SOLFÈGE —
ACCOMPAGNEMENT

Méthode exacte du Conservatoire de Paris.

Les élèves des leçons particulières ont droit d'assister au cours
d'ensemble.

Cours spéciaux pour cercles et sociétés. Mise en scène, répétition,
organisation de toute soirée dramatique ou concert.

JEUDI ; de 2 à 5 heures : Cours spéciaux pour les enfants,
Solfège et Piano, Diction, Déclamation.



Encore un "citoyen" indigène de l'Abitibi, la patrie des "grands espaces"
ajouterait notre ami Hector Authier, député, le pionnier de la région.

Secretarial School

CONVERSATION ANGLAISE
UNE SPECIALITÉ

L'ECOLE ANGLAISE, PARCE QU'ELLE EST DIRIGÉE PAR UN PROFESSEUR DE LANGUE
ANGLAISE

Professeur H. J. MCKENNY, directeur.

473, ST-JEAN

Téléphone 2-8183

QUÉBEC

Vos yeux sont en sûreté si vous m'en confiez le soin. J.-A. McCLURE, O.D., 109 St-Jean, Québec



Nos ressources naturelles.—Une embacle de billes aussi difficile à démêler qu'un écheveau politique ou diplomatique. La force des choses et des hommes "du terroir" finit par en triompher!



GRATIS à tous les abonnés du "TERROIR"

*Le nouveau dictionnaire **LAROUSSE**,
illustré, un volume (1800 pages)*

ÉDITION 1926

Une prime d'une valeur exceptionnelle, comprenant la reproduction de soixante peintures, les plus belles oeuvres de grands artistes.

Le dictionnaire relié en toile à tout abonné qui renouvellera sa souscription ou à tout nouvel abonné **POUR UN AN**, et le dictionnaire relié en cuir solide, prime de luxe, **POUR DEUX ANS**.

Pour plus amples renseignements s'adresser à

LE TERROIR Enr, :- 130 St-VALLIER, :- Tél. 2-1229

Eudore Baron

ADMINISTRATEUR